



HAROUNA NIANG, ANALYSTE POLITIQUE MALIEN ET EX-MINISTRE, À L'EXPRESS :

« La guerre en Ukraine, une guerre de luxe des puissances »

P.3



JSA 2023

L'Algérie toujours en tête du tableau des médailles

P.11

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 10 JUILLET 2023 // N°594 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

## Abdelmadjid Tebboune préside la cérémonie de sortie de promotions (2022-2023)

P.3



EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

### Un défi à 13 milliards de dollars

P.6

AFFAIRE DE FALSIFICATION DE CERTIFICATS DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE POUR DES MAROCAINS

### 15 ans de prison pour l'accusé principal

P.5

YOUCEF AOUCICHE, PREMIER SECRÉTAIRE NATIONAL DU PLUS VIEUX PARTI D'OPPOSITION :

«Le FFS œuvrera toujours pour la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays»

P.4

HYDROCARBURES

Sonatrach signe plusieurs contrats avec le français Total

P.16



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha à l'Académie Militaire de Cherchell :

« Une légitime ambition d'occuper une supériorité régionale »

P.3





## SALON NATIONAL DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE : 17 EXPOSANTS AU RENDEZ-VOUS

La deuxième édition du Salon national de la promotion immobilière s'est ouverte, ce dimanche, au palais de la Culture Mohamed-Laïd-El-Khalifa de Constantine, avec la participation de 17 exposants représentant des entreprises nationales publiques et privées des secteurs de la promotion immobilière, du bâtiment et des travaux publics. Initiée par le bureau de Constantine de la Confédération algérienne du patronat (CAP), cette manifestation économique regroupe plusieurs opérateurs et entreprises de réalisation spécialisées dans la promotion immobilière et la construction dont des promoteurs immobiliers, des producteurs de matériaux de construction et de ronds à béton, et des institutions financières et d'assurance. Le salon qui cible les acquéreurs potentiels de loge-



ments, de villas et de locaux commerciaux, propose de multiples offres et réductions, et expose des maquettes de projets résidentiels et d'équipements de divertissements, des matériaux et équipements utilisés pour les travaux de réalisation pour assurer la conformité aux

normes en vigueur. Cette édition organisée jusqu'au 11 juillet sous l'égide du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et du wali de Constantine, est placée sous le thème de « la promotion immobilière pour dynamiser le bâtiment et assurer le confort ».

## ZONES FRANCHES, UN PARI GAGNANT POUR L'ALGÉRIE

L'état d'avancement du dossier lié à la création de zones franches a fait l'objet, la semaine passée, d'une présentation pour examen lors de la réunion de gouvernement. Selon les experts, ce projet, constituant une carte gagnante pour l'Algérie, devrait être débarrassé de toutes les entraves afin d'amorcer une nouvelle étape dans sa mise en œuvre. Pour Mourad Kouachi, expert en économie et enseignant à l'Université de Sétif, le projet va inverser la donne quant aux échanges économiques entre les pays africains. «Le projet de création de zones franches est un pas stratégique, important et nécessaire. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement, notamment

dans son volet relatif à la diversification et l'augmentation des exportations hors hydrocarbures. Cela d'autant plus que le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a fixé un objectif en la matière, à savoir 13 milliards de dollars à réaliser d'ici à la fin 2023», indique-t-il. Pour atteindre un tel objectif, l'universitaire juge nécessaire de consolider les infrastructures de base à travers l'intensification du réseau routier et ferroviaire, en plus du transport maritime. «Des projets devront être réalisés autour de ces espaces commerciaux prévus dans les zones frontalières. Et ce, eu égard à leur grande importance à même de revigorer le volume des échanges entre les pays d'Afrique», précise-t-il.

## LE FMI APPROUVE LE DÉCAISSEMENT DE 157,8 MILLIONS DE DOLLARS EN FAVEUR DU NIGER

Le Fonds monétaire international a approuvé les conclusions de la troisième revue du programme économique et financier du Niger 2021-2024 appuyé par la Facilité élargie de crédit et de l'accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité, a indiqué samedi une

source gouvernementale nigérienne. Ceci permet le décaissement successif de 26,3 millions de dollars et d'un montant d'environ 131,5 millions de dollars. "L'achèvement de la revue permet de décaisser 26,3 millions de dollars américains, soit environ 15,8 mil-

liards de FCFA", précise la même source, ajoutant que "le FMI a également approuvé un accord dans le cadre de la nouvelle Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) d'un montant d'environ 131,5 millions de dollars américains, soit environ 78,9 milliards de FCFA".

FRANCE

## 7 PRO-RN CONDAMNÉS POUR AGRESSION CONTRE DES ALGÉRIENS EN 2019

Le 19 juillet 2019, après que l'Algérie ait remporté la Coupe d'Afrique des nations, des supporters de l'équipe nationale avaient été agressés à Lyon, une ville du sud-est de la France.

Selon France 3, sept hommes, âgés de 24 à 34 ans, ont été condamnés à des peines de prison vendredi dernier. Huit victimes d'agressions et d'injures s'étaient constituées partie civile. Plus en détail, deux des prévenus ont été reconnus coupables de « violence racistes en réunion » du fait qu'ils soient récidivistes. Ils ont été condamnés à « quatre années de prison, dont deux ans avec sursis probatoire ». Les autres prévenus ont écopé de peines allant de 6 mois à 2 ans de prison ferme. L'un d'eux a écopé



d'un sursis total (un an). « Tous ont aussi interdiction de se rendre et de séjourner dans les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements de Lyon pendant trois ans », ajoute la même source. Pour Kenza, une victime de ces agresseurs, c'est le soulagement. « Au moment des faits, on ne pensait même pas à por-

ter plainte. On s'était dit qu'on ne les retrouverait jamais. Mais finalement la justice a bien fait les choses, les enquêteurs ont fait un boulot de dingue. Je les remercie. On s'est sentis épaulés par les associations. Ça fait du bien. C'est ce que je retiens ! », a-t-elle déclaré.

## INCENDIES : NÉCESSITÉ DE PROTÉGER LE PATRIMOINE FORESTIER ET LES RÉCOLTES

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a souligné à nouveau, samedi, la nécessité de protéger le patrimoine forestier et les récoltes agricoles des incendies, rappelant la décision interdisant d'allumer des feux ou des barbecues dans les espaces forestiers entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 octobre 2023. Le ministère de l'Intérieur a indiqué dans une note entrant dans le cadre de la sensibilisation aux dangers en lien avec la saison estivale, que "la conjugaison de nos efforts nous évitera les incendies en tout genre cette année", insistant sur la responsabilité de tout un chacun en matière de prévention. Le ministère avait lancé, en juin dernier, une campagne de prévention contre les feux de forêt, prévue tout l'été à travers l'ensemble des wilayas du pays, sous la supervision des walis de la République, avec la participation de plusieurs secteurs ministériels, organismes et établissements publics et acteurs de la société civile.

## KIEV RECONNAÎT ÊTRE RESPONSABLE DE L'ATTENTAT SUR LE PONT DE CRIMÉE

Neuf mois après l'attentat sur le pont de Crimée, qui a fait quatre victimes, le ministère ukrainien de la Défense a reconnu la responsabilité de Kiev. C'est ce qu'a fait savoir la chef adjointe de la Défense ukrainienne. La responsabilité de l'attaque contre le pont de Crimée, réalisée en autom-

ne 2022, incombe aux autorités de Kiev, comme l'a admis la chef adjointe de la Défense ukrainienne sur sa chaîne Telegram le 8 juillet.

"Il y a 273 jours (nous, ndlr) avons effectué la première frappe sur le pont de Crimée pour perturber la logistique des Russes", a écrit Anna Malyar.

Auparavant, le chef du service de renseignement militaire ukrainien, Kyrlyo Boudanov, avait nié que les services spéciaux du pays soient à l'origine de cet attentat.

## BIDEN RÉVÈLE CE QU'IL A DIT À XI JINPING APRÈS SON ENTREVUE AVEC POUTINE EN MARS

Après la visite de Xi Jinping en Russie en mars dernier, Joe Biden a déclaré l'avoir ensuite averti de faire attention à ses contacts avec Moscou lui pointant du doigt l'importance de l'argent américain pour la Chine. Joe Biden a affirmé avoir prévenu Xi Jinping d'éventuelles conséquences après la rencontre de ce dernier avec Vladimir Poutine en mars dernier à Moscou, selon des extraits d'une interview relayée par CNN. Le Président américain a rappelé que "près de 600 entreprises américaines sont parties de Russie, tandis que la dépendance de l'économie chinoise des investissements occidentaux est aujourd'hui encore plus forte que celle de Russie". De ce fait, le leader chinois devrait alors "faire attention" car Pékin compte sur ces financements, selon Biden. "J'ai dit : ce n'est pas une menace. C'est une observation", conclut-il. Par la suite, il a conseillé à son homologue chinois, à deux reprises, d'être prudent.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information  
édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
**Alger Bab Ezzouar**

**PUBLICITÉ :**  
**S'ADRESSER À L'AGENCE**  
**NATIONALE DE**  
**COMMUNICATION D'ÉDITION**  
**ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)**

Alger : 1, avenue Pasteur  
Tel : (021) 71.16.64 -  
(021)73.71.28  
Fax : (021) 73.95.59 -  
(021)73.99.19  
Mail :  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz



# ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL : Abdelmadjid Tebboune préside la cérémonie de sortie de promotions (2022-2023)

**Le président de la République a donné son approbation pour baptiser les promotions sortantes du nom du défunt moudjahid, le colonel Mohamed Salah Yahiaoui. Par la suite, différentes parades englobant des exhibitions militaires et sportives ont été exécutées par différentes formations de l'ANP.**

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, à l'Académie militaire de Cherchell Houa-ri-Boumediene, la cérémonie annuelle de sortie de promotions (2022-2023). La cérémonie de sortie de promotions des différents établissements de formation de l'Armée nationale populaire (ANP) au titre de l'année 2022-2023 a débuté par l'accueil du président de la République par le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, avant d'écouter l'hymne national. Par la suite, le président de la République a passé en revue un détachement militaire qui lui a rendu les honneurs à l'entrée de l'Académie. L'ouverture de la cérémonie a été marquée par le survol d'un escadron de six avions de formation qui a décoré le ciel de l'académie aux couleurs nationales, avant qu'une formation de six hélicoptères ne rende les honneurs au président de la République. Le président de la République a donné son approbation pour baptiser les



Mohamed Salah Yahiaoui. Par la suite, différentes parades englobant des exhibitions militaires et sportives ont été exécutées par différentes formations de l'ANP. Dans son allocution d'ouverture, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a salué « la supervision personnelle du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, de la cérémonie de sortie de promotions à

l'Académie militaire de Cherchell, épine dorsale du système de formation de l'ANP ». Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a salué l'intérêt particulier accordé à l'Académie, à l'instar des différentes autres écoles de formation de l'ANP, « à travers la garantie de toutes les conditions et moyens humains et matériels, permettant de concrétiser la stratégie de modernisation et de professionnalisation de l'institution militaire ». **I.M.**

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR À L'ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL :

## «Une légitime ambition d'occuper une supériorité régionale»

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale Populaire, a effectué, samedi, une visite à l'Académie Militaire de Cherchell Houari-Boumediene, à la veille de la cérémonie annuelle de sortie des promotions qu'a abritée l'Académie hier dimanche. Après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée, et en présence du Commandant des Forces Terrestres, du Commandant de la 1<sup>re</sup> Région Militaire et du Commandant de l'Académie Militaire de Cherchell, a présidé une réunion d'orientation avec les cadres, les enseignants et les élèves de l'Académie, où il a prononcé une allocution d'orientation pour la circonstance, à travers laquelle il a souligné que l'Académie

constitue un miroir qui reflète les grandes étapes franchies par l'ANP dans le domaine du renforcement de ses capacités militaires :

« Je suis heureux de me retrouver aujourd'hui à l'Académie Militaire de Cherchell, à la veille de la cérémonie de sortie des promotions au titre de l'année scolaire 2022-2023. Je considère, sans exagération aucune, que ce prestigieux établissement de formation constitue un miroir qui reflète les grandes étapes franchies par l'ANP dans le domaine du renforcement de ses capacités militaires. Au-delà de son renom et de sa symbolique, cette Académie est également le creuset où se fondent toutes les armes et les forces et s'unifient les concepts militaires de base

pour nos futures élites militaires ». Dans ce cadre, « le Haut Commandement de l'ANP continue, conformément aux orientations et instructions du Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, à déployer tous les efforts nécessaires, afin de conférer davantage d'efficacité et de professionnalisme, non seulement à notre appareil de formation, mais aussi à l'ensemble des composantes de nos forces armées, l'objectif étant d'atteindre une disponibilité optimale, digne d'une armée professionnelle et imposante, qui a pour devise la défense du peuple et de la patrie, et pour légitime ambition d'occuper les premiers rangs en termes de supériorité régionale ». **I. Med**



HAROUNA NIANG, ANALYSTE POLITIQUE MALIEN ET EX-MINISTRE,  
À L'EXPRESS :

## «La guerre en Ukraine, une guerre de luxe des puissances»

Pour l'analyste politique malien Harouna Niang, connu pour ses positions sans concessions avec les ex-puissances coloniales et son africanisme imperturbable, «l'Europe doit comprendre que les autres pays, y compris africains, sont confrontés à des injustices et des problèmes plus sérieux que la guerre de riches, j'allais dire la guerre de luxe en Ukraine au nom du

droit international». Même s'il est toujours «du côté des justes», il préfère, toutefois, sanctionner tout le monde, car il y a eu massacres et dévastations. «Nous pensons que les pays avancés qui sont impliqués (des deux côtés) dans cette guerre, doivent donner l'exemple en montrant qu'au 21<sup>e</sup> siècle les problèmes entre nationaux ne doivent plus se régler par l'usage de la force mais par la diplomatie et la négociation ; «Le respect du droit international qui semble motiver l'implication de certains pays ne semble pas convaincre

beaucoup de pays parce que ce n'est ni la première fois, ni le seul pays où le droit international est violé. «Le cas de la Palestine est connu de tous et dure depuis des années sans que personne ne lève le petit doigt». Pour Niang, «tout porte à croire que la guerre en Ukraine est faite pour plusieurs raisons cachées et pour de nombreux bénéficiaires, cachés également. L'expérimentation de nouvelles armes pourrait par exemple être une bonne motivation pour certains (les producteurs d'armes, par exemple) «La majorité des

pays en développement pensent que ce conflit a détourné l'attention et les ressources des vrais problèmes de développement qui sont trop priorités par rapport à la seule Ukraine. De même, tout le monde est convaincu aussi que cette guerre n'est pas bénéfique pour l'Ukraine elle-même, et au nom de qui elle est faite. Elle n'apportera que destructions, mort d'hommes et autres dommages, d'autant que l'impact négatif de la guerre en Ukraine affectera en un mot tous les pays du monde».

Propos recueillis par F.O.

COMMUNICATION  
INSTITUTIONNELLE

## LES RÈGLES DE PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ PRÉSIDENTIELLE RAPPELÉES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a rappelé les règles de publication d'informations relatives à l'activité présidentielle, a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a rappelé la teneur de son précédent communiqué affirmant que les informations officielles émanent exclusivement des communiqués distribués par la Présidence de la République via sa Direction générale de la communication", lit-on dans le communiqué. "Après avoir constaté un relâchement dans sa mise en œuvre, à travers la publication et la diffusion d'informations prétendument liées à des activités officielles, la Direction générale de la communication appelle une fois de plus au strict respect des lois de la République et de la déontologie de la profession, et prévient que tout recours à d'autres sources s'agissant de l'activité présidentielle relève de la propagande et de l'infox, ce qui engage la responsabilité de l'auteur qui en répondra", précise la même source.

## PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES : LES RECOMMANDATIONS DE CHARFI

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a élaboré un plan de développement stratégique, à l'horizon 2024, dans la perspective d'une consolidation démocratique de l'édifice institutionnel de l'Algérie nouvelle. Dans le prologue du plan, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, souligne que le document a été établi pour faire face aux prochains cycles électoraux conformément aux agendas constitutionnels, dont le point de départ sera l'élection présidentielle de 2024. Charfi a précisé que l'Anie, « fruit de l'exercice direct par le peuple de sa souveraineté », n'a pas déçu ceux qui ont, à travers le hiraq populaire, revendiqué sa création. Il a tenu à préciser qu'elle a réussi «avec brio» le challenge de l'élection présidentielle de 2019 et à parachever le renouvellement anticipé des autres institutions nationales. Aujourd'hui, l'Autorité veut relever un nouveau défi, celui de sa propre construction en tant qu'institution pleinement indépendante. Scindé (le plan) en deux parties, la première concerne le contexte et les fondements et la deuxième a un contenu opérationnel. De prime abord, il a été question de procéder à une évaluation de 2019 à 2022 de l'action de l'Anie et de rappeler deux principales données ayant eu un potentiel impact sur la première réalité d'activation de l'Autorité. Ainsi, Charfi part du constat que la structure est par essence «sensible». Ce qui entraîne pour elle des répercussions sous divers angles qui doivent être prises en compte à l'avenir. Selon lui, les textes fondamentaux régissant les missions et les attributions de l'Anie ont défini des normes impératives de qualité, impactant la validité même de ses actions.

R.N.

### SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER : APPEL À TÉMOINS CONCERNANT UN INDIVIDU SOUPÇONNÉ D'ESCROQUERIE

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beida, ont lancé, dimanche, un appel à témoins concernant un individu soupçonné d'escroquerie, invitant toute personne ayant été victime dudit individu à se rapprocher du bureau du procureur de la République près le Tribunal de Rouiba. "En vertu de l'article 17 du Code de procédure pénale et après autorisation du procureur de la République près le Tribunal de Rouiba, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beida portent à la connaissance des citoyens que l'individu qui apparaît sur la photo, répondant aux initiales (M.A.), est impliqué dans une affaire d'escroquerie", lit-on dans l'appel à témoins auquel a été jointe la photo du mis en cause. A ce propos, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger invitent toute personne ayant été victime de cet individu à se rapprocher du bureau du procureur de la République près le Tribunal de Rouiba, conclut la même source. **Y. B.**

### NOUVEAUX BACHELIERS : LES RÈGLES DE PRÉINSCRIPTION ET D'ORIENTATION FIXÉES

Les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2023-2024 sont désormais fixées. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Badari, vient de signer la circulaire numéro 1 du 4 juillet 2023 visant à orienter les bacheliers au titre de l'année universitaire 2023-2024, et leur permet ainsi qu'aux titulaires d'un titre étranger reconnu équivalent, l'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs. La circulaire précise que le nouveau bachelier « peut prétendre à une inscription dans un parcours de formation dispensé en présentiel ou à distance, conformément à la réglementation en vigueur ». « Le nouveau bachelier peut, s'il le souhaite, poursuivre deux parcours de formation en parallèle selon la disponibilité des offres de formation, leurs conditions d'accès et les places pédagogiques disponibles », précise le document. **R. N.**

### BLANCHIMENT D'ARGENT ET TRAFIC DE CIGARETTES : UNE BANDE CRIMINELLE DÉMANTÉLÉE À BIRTOUTA

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger ont traité, il y a quelques jours, une affaire de constitution d'une bande de malfaiteurs, versée dans la fraude fiscale et le trafic de cigarettes. C'est ce qu'indique un communiqué de la DGSN. Cette affaire a été enclenchée à la suite d'informations faisant état d'un enrichissement rapide et suspect du propriétaire d'un bureau de tabac, sis au niveau de Birtouta. L'enquête ouverte par la PJ a permis de déterminer l'identité du premier et principal suspect, un repris de justice âgé de 48 ans, natif de la wilaya d'Alger. Suite à la perquisition ordonnée par le procureur de la République territorialement compétent, des quantités considérables de cigarettes de différentes marques étrangères ont également été découvertes au niveau du local attenant à son commerce. **Y. B.**

YOUCEF AOUCHICHE, PREMIER SECRÉTAIRE NATIONAL DU PLUS VIEUX PARTI D'OPPOSITION :

## «Le FFS œuvrera toujours pour la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays»

**Abordant la situation politique au niveau international, le premier secrétaire national du FFS a souligné que les mutations qui s'opèrent aujourd'hui dans le monde « nous imposent d'être conscients des enjeux, de maîtriser les portées de ces bouleversements et aussi de nous y adapter ».**

Le Front des forces socialistes (FFS) œuvrera toujours pour la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, a assuré, depuis Tizi-Ouzou, le premier secrétaire national du plus vieux parti d'opposition, Youcef Aouchiche. S'exprimant devant des militants, élus et cadres du front, à l'ouverture d'une rencontre pour l'installation de la Commission Ad hoc de la fédération de Tizi-Ouzou, M. Aouchiche a souligné que « l'objectif du FFS est d'être à l'avant-garde et assumer ses responsabilités vis-à-vis du pays ». Il a ajouté, à ce propos, que son parti « n'acceptera jamais qu'une personne, quelles que soient son appartenance, ses origines et ses convictions, porte atteinte au pays, à sa souveraineté, à son unité et à son intégrité territoriale ». Le responsable a assuré que « le FFS répondra présent, comme il l'a toujours



fait depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, à l'appel de l'Algérie », invitant à l'occasion les militants de son parti à plus de mobilisation et à œuvrer à la construction d'un parti « fort » et « moderne » pour être à la hauteur des défis actuels. Abordant la situation politique au niveau international, le premier secrétaire national du FFS a souligné que les mutations qui s'opèrent, aujourd'hui, dans le monde, « nous imposent d'être conscients des enjeux, de maîtriser les portées de ces bouleversements

et aussi de nous y adapter ». La conjoncture mondiale, a-t-il ajouté, implique des conséquences sur toute la planète et qui « nous touchent en tant que pays émergent ». Selon lui, « un parti politique qui n'a pas d'engagements en faveur de son pays n'a pas de raison d'être », rappelant que l'intérêt national est la priorité du FFS. Outre les activités organiques liées à la restructuration du parti, M. Aouchiche a annoncé que la direction nationale prépare la célébration du 60e anniversaire du FFS (proclamé le 29 sep-

tembre 1963), par la confection d'un programme « riche et ambitieux » à travers le territoire national et qui sera couronné par un « grand meeting » à Alger. Il a aussi annoncé la préparation d'une conférence sur « la sécurité nationale et les enjeux géostratégiques », prévue le 18 septembre prochain (à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation du Gouvernement provisoire de la République algérienne, GPRA), et qui sera dédié à la mémoire de Hocine Aït Ahmed et Abdelhamid Mehri. **R.N.**

### Petites entreprises, principaux moteurs de l'emploi

Les petites entreprises fournissent la plupart des emplois. Les petites entreprises jouent un rôle beaucoup plus important en termes de création d'emplois qu'on ne le croyait : sept travailleurs sur dix exercent pour leurs propres comptes ou salariés de micro et petites entreprises, selon un rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) publié sur son site web. « Des données recueillies dans 99 pays indiquent que ce qu'il est convenu d'appeler les « petites unités économiques » représentent à elles seules 70

% de l'emploi total, ce qui en fait de loin les principaux moteurs de l'emploi ». De l'avis des auteurs du rapport, ce constat a des répercussions « extrêmement importantes » pour les politiques et programmes axés sur la création d'emplois, la qualité de l'emploi, les jeunes entreprises, la productivité de l'entreprise et la formalisation des emplois, qui doivent, précise le rapport, se concentrer davantage sur ces petites unités économiques. L'étude montre aussi que, dans ces 99 pays, 62% des emplois en moyenne se

trouvent dans le secteur informel, où les conditions de travail tendent généralement à être moins favorables : absence de sécurité sociale, salaires peu élevés, lacunes en matière de sécurité et de santé au travail, relations professionnelles peu développées. « Les niveaux d'informalité varient considérablement, allant de 90% au Bénin, en Côte d'Ivoire et à Madagascar, à moins de 5% en Autriche, en Belgique, au Brunei Darussalam et en Suisse ». **Y. B.**

### Prévention des risques liés à la saison estivale : les collectivités locales en première ligne

Après une vingtaine de jours du lancement officiel de la saison estivale à partir de Skikda par le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, les risques saisonniers continuent à hanter la vie des citoyens et des estivants, notamment ceux liés à la sécurité routière, les noyades et les intoxications alimentaires. Des signes alarmants sont déjà communiqués par les services de la Protection civile. En guise de prévention, les collectivités locales multiplient les actions de proximité en vue d'améliorer la perception des risques par les différents usagers. Pour faire face aux différents risques qui entourent la saison estivale, notamment la propagation des maladies à transmission hydrique (MTH) et les intoxications alimentaires, les bureaux d'hygiène communaux ont intensifié les mesures de veille et

d'intervention sur le terrain en vue de s'enquérir de la qualité des conditions d'hygiène des produits de consommation, notamment dans les espaces de commerce et au niveau des plages. En prévision de la forte demande en alimentation en eau potable pendant la saison estivale, les services en question veillent aussi au contrôle de l'activité des colporteurs d'eau pour parer à toute irrégularité dans cette activité qui prend de l'ampleur en période d'été. En collaboration avec les services de l'hydraulique et de l'assainissement, les services communaux œuvrent à assurer les meilleures conditions d'hygiène au niveau des plages, notamment à travers la prise en charge de certains points noirs tels que les eaux usées et les effluents industriels. **R. N.**

# Année universitaire 2022-2023 : 1 075 mémoires de fin d'études soutenus

**La stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur visant la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire a permis d'enregistrer plus de 11.000 idées innovantes au niveau des différents établissements d'enseignement supérieur, réalisables en startup ou en micro-entreprises, en sus de plusieurs brevets d'invention...**

Un total de 1075 mémoires de fin d'études ont été soutenus et quelque 800 demandes de brevet d'invention ont été déposées durant l'année universitaire 2022-2023, a fait savoir, samedi à Alger, le président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir. S'exprimant lors d'une journée d'information organisée par le comité, en partenariat avec l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), intitulée «Les médias au service de l'écosystème entrepreneurial en Algérie», M. Mir a fait état de «1075 mémoires de fin d'études soutenus et de 800 demandes de brevet d'invention déposées au cours de l'année universitaire 2022-2023».

«La stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur visant la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire a permis d'enregistrer plus de 11.000 idées innovantes au niveau des différents établissements d'enseignement supérieur, réalisables en startup ou en micro-entreprises, en sus de plusieurs brevets d'invention», a-t-il ajouté. «Ces projets bénéficieront de l'accompagnement des 54 incubateurs et 84 maisons de l'entrepreneuriat au niveau national, afin de permettre à leurs porteurs de créer leurs entreprises», a affirmé le même responsable.

De son côté, le directeur de l'ESAA, Karim Kiared, a souligné l'importance de la coopération entre les universités, les écoles supérieures et les médias afin «d'ancrer la culture de l'entrepreneuriat». Par ailleurs, l'école nationale polytechniques «Maurice Audin» d'Oran a lancé, samedi dernier, la soutenance de 25 thèses de fin d'études d'étudiants ingénieurs, au titre de l'année universitaire 2022-2023, en application de la décision ministérielle 12-75 fixant les modalités et dispositions de mise en place du projet de thèse de fin d'études dans le cadre du mécanisme «diplôme-startup/diplôme-brevet d'invention».

Ainsi, 25 thèses de fin d'études de 50 étudiants ingénieurs seront soutenues, portant sur des projets qui permettent à leurs concepteurs de créer des startups ou inscrire des brevets d'invention de leurs projets innovants, a souligné la responsable de l'incubateur des affaires de cet établissement universitaire, Amel Mebarki, en marge de la cérémonie de lancement de la soutenance de ces thèses. Ces projets comportent plusieurs



idées innovantes, selon l'intervenante, qui a mis l'accent sur dépôt, dernièrement, de 16 projets de brevets d'invention auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle d'Oran, sachant que le label de projet innovant a été octroyé à un seul projet et l'opération d'inscription d'autres projets se poursuit.

Cette démarche vise à protéger les idées innovantes des étudiants et de leurs encadreurs au sein du projet de mémoire de fin d'études et concrétiser leurs projets en créant leurs propres startups et projets innovants.

Plusieurs sujets seront abordés, tels que la réalisation d'une main artificielle pratique et esthétique à la fois (étudiants du Département de génie mécanique) au profit des personnes dont les membres supérieurs ont été amputés, en plus d'un projet au profit de personnes souffrant de paralysie des membres, avec l'utilisation de la gestion du regard par l'intelligence artificielle.

La même intervenante a ajouté que ce qui a marqué cette année c'est «la présence distinguée des opérateurs économiques, qui ont accompagné les étudiants tout au long de leur parcours innovant, cette année, en encadrant et en fournissant les moyens pour réaliser

leurs idées, en plus de participer dans les débats des thèses». Le Directeur de l'Ecole nationale polytechniques par intérim, chargé des affaires administratives, Ayad Kada, a déclaré, pour sa part, que «le lancement des premiers débats de projets de fin d'études, en vue de l'obtention d'un brevet d'ingénieur d'Etat, cette année, a un caractère particulier, celui d'encourager l'esprit d'entreprise et d'innovation dans tous les domaines d'études, énoncé dans la résolution 12-75.»

En marge de la cérémonie, à laquelle ont participé des professeurs et des administrateurs de l'université et de l'environnement économique, une exposition de prototypes des différents projets innovants, qui ont été réalisés dans le cadre de la même décision ministérielle, a été organisée, où les élèves-ingénieurs ont présenté les inventions qu'ils ont concrétisées. A cette occasion, des projets ont été présentés, notamment une imprimante 3D à deux têtes et une machine de fabrication de filaments pour imprimantes 3D par écoulement de matières liquides (notamment des matières plastiques) et autres, ce dernier projet pouvant obtenir un brevet d'invention.

Y. B.

## BLIDA: L'USINE DE FABRICATION DE MEUBLES RAVAGÉE PAR UN INCENDIE

L'usine de fabrication de meubles sise à Soumaa, dans la wilaya de Blida, a été ravagée par un incendie survenu hier matin. C'est ce qu'a indiqué la Protection civile dans un communiqué rendu public. Les éléments de la protection se sont rendus à 5h32 sur les lieux de l'incendie pour éteindre le feu, qui s'est déclenché au niveau de l'unité de fabrication qui s'étend sur une superficie de 4500 m<sup>2</sup>, précise la même source. Les flammes sont venues à bout des équipements de l'unité de production. Aucune victime n'a été enregistrée dans l'incendie. Les causes de l'incendie n'ont pas été communiquées.

R. N.

## DON DE SANG : SONELGAZ LANCE UNE CAMPAGNE

Le Groupe Sonelgaz vient de lancer une campagne de don de sang à travers l'ensemble du territoire national. Selon un communiqué de l'Entreprise, la campagne durera jusqu'au 27 du mois en cours. Le coup d'envoi, organisé en collaboration avec l'Agence nationale du sang, a été donné au niveau du siège du Groupe Sonelgaz à Alger. Selon la même source, la campagne a connu, en ce premier jour une grande affluence et une forte participation des travailleurs qui ont apprécié cette initiative humanitaire. Selon le programme établi, la campagne se poursuivra à travers les directions de distribution au niveau de toutes les wilayas du pays, où tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne de don de sang. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de «l'engagement de Sonelgaz au principe de citoyenneté» et «sa contribution à l'appui de la banque de sang au niveau national», conclut la source.

R.N.

## AFFAIRE DE FALSIFICATION DE CERTIFICATS DE NATIONALITÉ ALGÉRIENNE POUR DES MAROCAINS

### Quinze ans de prison pour l'accusé principal

Le Tribunal criminel d'Appel de Sidi Bel Abbès a prononcé une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé principal dans une affaire de faux et usage de faux, avec le changement des données, dans l'obtention d'un certificat de nationalité algérienne pour des marocains, a t-on appris, ce samedi, auprès d'une source judiciaire. La même source a souligné que «les jugements rendus, jeudi dernier, dans cette affaire prévoient la condamnation de l'accusé principal dans cette affaire à 15 ans de prison ferme et sa complice marocaine à 5 ans de prison ferme, alors que les peines

prononcées contre les autres accusés sont de deux ans de prison ferme». La justice a réussi à avorter l'obtention par les accusés des documents d'identité et l'annulation des documents obtenus, notamment les certificats de nationalité algérienne, a-t-on fait savoir. Pour rappel, l'origine de cette affaire remonte au mois de mai 2021, lorsqu'un agent du tribunal de Sidi Bel Abbès a été arrêté, pour avoir été impliqué dans une affaire d'octroi de certificats de nationalité algérienne pour des marocains, avec faux, usage de faux et médiation. L'enquête a indiqué que ces certificats ont été extra-

its du tribunal avec la complicité d'un employé chargé du service des nationalités et, suite aux recherches, 20 certificats de nationalité algérienne falsifiés, au profit de marocains, ont été découverts. L'accusé principal a été, ensuite, arrêté, en un temps record, ainsi que 22 autres de nationalité marocaine, dont 14 femmes et 8 hommes, ainsi que deux femmes ayant servi d'intermédiaire entre l'employé du tribunal et les bénéficiaires des faux certificats de nationalité, sachant que ces documents étaient destinés à l'obtention de cartes nationales d'identité.

APS

## L'ALGÉRIE, PRINCIPAL FOURNISSEUR DE GAZ NATUREL DE L'ESPAGNE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

L'Algérie, les États-Unis et la Russie ont été les principaux fournisseurs de gaz naturel de l'Espagne au premier semestre, selon le bulletin statistique publié par Enagás. En termes chiffrés, l'Algérie a fourni 42 204 gigawatts/heure (GWh) de gaz naturel par gazoducs et 7 839 GWh de gaz naturel liquéfié (GNL), soit 24% de l'approvisionnement. Les États-Unis ont fourni 41 295 GWh de GNL, soit 20,2% du total, suivis de près par la Russie, avec 41 145 GWh de GNL, soit 20,1% du total. Au mois de juin, exceptionnellement jusqu'à présent cette année, la Russie, avec 7 673 GWh, a été le premier pays d'origine, avec 26,8 % du gaz naturel fourni, bien que la quantité importée ait diminué par rapport aux 8 752 GWh du même mois l'année dernière et également par rapport à mai de cette année. Il est utile de souligner qu'en juin, il y a eu une réduction significative des importations en provenance d'Algérie en raison de l'entretien annuel programmé des installations. Cette maintenance a été réalisée avec succès et les débits sont entièrement rétablis, de sorte que la connexion est actuellement à un niveau d'utilisation proche de 90%. De plus, les importations en provenance des États-Unis ont diminué de 10% en raison d'une demande accrue en provenance d'Asie et de la maintenance des installations (usine d'exportation Sabine Pass LNG).

Y. S.

## LAIT SUBVENTIONNÉ : LANCEMENT D'UNE PLATEFORME DE SUIVI DE LA DISTRIBUTION

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a présidé, samedi dernier le lancement de la plateforme numérique dédiée au suivi « quotidien » et « en temps réel » de la distribution du lait subventionné à travers toutes les unités de vente au détail. Le ministre a suivi un exposé détaillé au niveau de la laiterie Arib, concernant la plateforme numérique placée sous la supervision du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, et dédiée au « suivi de la distribution du lait subventionné en ce qui concerne l'approvisionnement des laiteries publiques et privées en matières premières par le biais de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) ». S'exprimant au terme de cet exposé, M. Henni a souligné que cette plateforme est « un véritable support à la prise de décision en temps opportun », affirmant que cette réalisation « permettra de suivre le quota mensuel des producteurs de lait, la quantité quotidienne produite de lait par unité de production, le quota quotidien de lait subventionné pour chaque distributeur, ainsi que le quota quotidien de lait pasteurisé et subventionné en sachets pour chaque détaillant ».

R. E.

# Exportations hors hydrocarbures : un défi à 13 milliards de dollars

**Le pays travaille à faire connaître les produits et services algériens à travers le monde, et ce, dans une optique de diversification des revenus en devises en dehors des hydrocarbures. Des efforts ont déjà été entrepris en ce sens. Le numérique représente une réelle opportunité, car il s'agit d'un secteur dont la demande mondiale explose et où beaucoup de niches restent à conquérir...**

**E**n Algérie, les exportations hors hydrocarbures sont en position de croissance, elles sont passées de 1,7 milliard de dollars en 2019 à 7 milliards de dollars en 2022. Et elles devraient atteindre 13 milliards de dollars à la fin de l'année en cours. Il s'agit là d'un défi de taille que le pays peut relever. L'Algérie n'a pas d'autre choix que de favoriser les mesures d'augmentation des exportations hors hydrocarbures et de sortir d'une économie trop dépendante du pétrole et du gaz. Elle dispose d'un ensemble de secteurs productifs (industrie agro-alimentaire, électroménager, industrie électrique, sidérurgie...) qui devraient lui permettre de se faire une place sur le marché international. Le pays a ainsi plusieurs cordes à son arc, pour rester performante et conserver son indépendance à long terme. En matière de compétitivité, il offre de nombreux avantages incitatifs, tels que les coûts de l'énergie, de la production et des matières premières. Dans le domaine de l'investissement, il est impératif que les entreprises ne se limitent pas à la création d'usines et d'investissements destinés à couvrir la demande locale, mais qu'il doit aller au-delà de la fabrication interne et de l'exportation. Il y a des opportunités très motivantes dans les exportations de biens mais aussi de services. Les entreprises algériennes entre-



voient d'ailleurs une perspective d'exportation des services numériques. Algérie Télécom ainsi que d'autres entreprises, avec le soutien de l'Etat, peuvent agir sur plusieurs leviers pour le faire. Le pays travaille à faire connaître les produits et services algériens à travers le monde, et ce, dans une optique de diversification des revenus en devises en dehors des hydrocarbures. Des efforts ont déjà été entrepris

en ce sens. Le numérique représente une réelle opportunité, car, il s'agit d'un secteur dont la demande mondiale explose et où beaucoup de niches restent à conquérir et qui sont à la portée des entreprises algériennes. Le pays dispose de plusieurs atouts, qui permettront aux PME, start-up et grands groupes de la filière numérique de gagner des parts à l'export. Et ce, grâce à sa proximité avec l'Europe (troi-

sième marché technologique mondial), pour développer des partenariats à l'export. Dans le cadre de la promotion des exportations de services, et en particulier, l'exportation de services numériques, plusieurs événements technologiques majeurs, ont été organisés ces dernières années. Le pays se fait ainsi le promoteur des exportations des services, un créneau porteur pour l'avenir.

Youcef Salami

## Projets de réalisation de cinq grandes usines de dessalement, une ressource hydrique 100% algérienne

Le gouvernement a décidé de confier à des sociétés algériennes la réalisation des cinq grandes usines de dessalement d'une capacité de 300.000 mètres cubes/jour permettant de couvrir à moyen terme 40% des besoins de la population, contre 17% actuellement par l'eau de mer dessalée. Un pari guère facile puisque les délais contractuels de réalisation sont de 28 mois. La capacité de réalisation des sociétés nationales avait été testée sur des petites et moyennes usines de dessalement d'eau. Le programme d'urgence de la capitale confié par l'AEC (l'Algerian Energy Company) supervisant la réalisation des projets de dessalement avait été confié à Cosider Canalisations, et à ENGCB, la filiale de Sonatrach qui avait servi de test. Avec un retard d'environ un an, les usines de Bateau cassé (10.000 mètres cubes/jour) et de Marsa (60.000 mètres cubes/jour) sont opérationnelles tandis que celle de Corso (80.000 mètres cubes/jour) qui a connu également un retard similaire sera mise en exploitation prochainement avec une production dans une première étape de

40.000 mètres cubes/jour et 80.000 mètres/jour après une année d'exploitation. La capitale disposera dans peu de temps d'une capacité de production supplémentaire de 150.000 mètres cubes/jour d'eau de mer dessalée qui s'ajouteront aux usines de dessalement en exploitation (Hamma : 200.000 mètres cubes/jour), Cap Djinet et Fouka 1 respectivement 100.000 mètres cubes/jour et 120.000 mètres cubes/jour (ces deux dernières couvrent en partie les besoins en AEP de la capitale). Fort donc de cette expérience de réalisation d'usines de dessalement en effort propre, l'Etat a décidé à des sociétés algériennes la réalisation des cinq grandes usines de dessalement alors qu'auparavant celles-ci étaient réalisées en partenariat entre l'AEC et des compagnies étrangères. Les résultats de ce partenariat sont mitigés puisque des usines de dessalement connaissent des problèmes de production dont l'exemple plus saillant est l'usine de Maactaa à Oran d'une capacité de 500.000 mètres cubes/jour et qui n'arrive à produire que 300.000 mètres

cubes/jour. L'AEC a donc confié les EPC, c'est-à-dire les travaux d'ingénierie, de procurement (achat d'équipements) et de construction de l'usine à des sociétés algériennes. GCB et GTP ont décroché l'usine de Cap Blanc (Oran), Cosider Canalisations Fouka 2, GCB Cap Djinet 2, Enac et Sarpi l'usine de Bejaia, Sarpi celle de Tarf. L'AEC, GCB, GTP, Sarpi et Enac sont toutes des filiales de Sonatrach. GCB est spécialisée dans le génie civil, Cosider canalisations et l'Enac dans la réalisation de projets de canalisations (oléoducs, gazoducs, transferts d'eau), GTP dans la réalisation de projets pétroliers, Sarpi est spécialisée dans les EPC, dans l'engineering et la réalisation de projets dans l'hydraulique et le secteur pétrolier. En somme, si pour l'engineering et la réalisation des travaux, l'expertise algérienne est disponible. En revanche, pour les équipements, l'Algérie reste dépendante de l'extérieur. Il reste en particulier à fabriquer les membranes en Algérie par le recours au partenariat avec des compagnies étrangères.

Khaled Remouche

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

# Centre du pays : plus de 40 000 logements distribués

**Selon les autorités, ces groupements de logements sont livrés cette fois-ci avec tous les équipements d'accompagnement et les travaux de VRD achevés.**

La célébration du 61<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance nationale qui se poursuit à travers le territoire national, a été marquée jeudi dernier par la distribution de plus de 45.200 logements et décisions d'aides à l'habitat rural, à travers les wilayas du centre, lors de cérémonies imprégnées d'une ambiance festive créée par les heureux bénéficiaires. A Djelfa, où la cérémonie a été marquée par la présence du Directeur général du Logement au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Merdjani, 7.676 logements et décisions ont été distribués, dont 4 329 décisions d'attribution de terrain, 3.120 aides à l'habitat rural. En outre, les bénéficiaires des 63 logements publics locatifs (LPL) de Hed S'hari, ainsi que des 68 logements promotionnels aidés (LPA) et 96 de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) du chef-lieu de wilaya ont reçu leurs clés. M. Merdjani, a souligné, à l'occasion, les grands progrès réalisés, au niveau national, dans le domaine du logement grâce aux efforts de l'Etat et des institutions et entreprises ayant accompagné cette dynamique de développement. Il a ajouté que l'opération de distribution s'inscrit dans un programme national total qui comprend 150.000 unités de différents segments. Les efforts se poursuivent pour la concrétisation des différents programmes décidés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la période 2020/2024 d'une consistance totale de 1 million de logements, dont plus de 60% est destiné aux habitants des zones rurales afin de garantir l'équilibre régional et la justice sociale entre les différentes régions du pays, a-t-il assuré. Le plus important quota des logements et décisions a été distribué à Boumerdes au profit de pas moins de 9.200 bénéficiaires. Sur ce total, 2.400 sont des logements publics locatifs (LPL) répartis sur 12 communes, 5.443 unités de la formule location-vente et 1170 aides à l'habitat rural. A cela s'ajoutent 360 logements destinés au logement des familles occupants des chalets à Cap Djenat, Naciria, Beni Amrane et Sidi Daoud. Un quota de 2.358 logements de différentes formules a été distribué dans la wilaya d'Ain Defla. Il s'agit de 709 LPL, 75 LPA et d'un quota de 558 unités de logements de la formule location-vente. 16 logements de la promotion immobilière libre ont



également été distribués outre 1.000 décisions d'attribution d'aides à l'habitat rural. A Médéa, 3.480 logements toutes formules confondues ont été distribués, et une opération de relogement a touché 94 familles qui vivaient dans des constructions insalubres situées au niveau des quartiers Guerguara et Damiette. Par ailleurs, plus de 1200 dont 260 LPL, 120 LPA, 383 AADL et 500 aides à l'habitat rural ont été distribués à Chlef, où le programme en cours de réalisation est d'une consistance totale de 6.295 unités dont 1.086 LPL, 2.855 LPA et 2.354 unités location-vente. A Blida, 5.504 logements et décisions d'attribution d'aides au logement ont été remis à leurs bénéficiaires. Il s'agit de 3 664 logements de la formule location-vente, 1 130 unités LPL et de 720 LPA. A noter que 151 logements réservés aux blessés, veuves et ayant droits des fonctionnaires du ministère de la Défense nationale ont été distribués. A Tipasa 4 405 logements ont été distribués, dont 1 989 AADL, 1 392 LPL 24 LPA. En outre, 1 000 décisions d'aide à l'habitat rural ont été remises à leurs bénéficiaires, alors qu'à Tizi-Ouzou 2.331 logements publics locatifs ont été attribués lors d'une cérémonie durant laquelle 400 bénéficiaires ont reçu les clés de leur nouveaux logements. Dans la wilaya de Bouira, la distribution a concerné 2.322 logements et décisions dont, 1492 LPL, 227 logements location-vente, 190 LPA et 413 aides à l'habitat rural. Dans la wilaya de Bejaia, 2.200 unités publiques locatives, 596 logements location-vente, 100 LPA réalisés au nouveau pôle urbain Ighzer Ouzarif ont été distribués et 1.500 décisions d'aide à l'ha-

bitat rural remises à leurs bénéficiaires. A cela s'ajoute les 14.000 logements distribués dans la wilaya d'Alger.

## DANS LES RÉGIONS OUEST AUSSI...

Par ailleurs, près de 16.900 logements de différents programmes ont été distribués, jeudi à travers les wilayas de l'ouest du pays, dans le cadre de la célébration du 61<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, sous l'égide des autorités de wilaya, en compagnie de la famille révolutionnaire. Ainsi, à Oran, la cérémonie de distribution de 2.869 logements publics locatifs et promotionnel aidé (LPA) s'est déroulée dans la salle de conférences de la Mosquée pôle "Abdelhamid Ibn Badis". Ce quota a porté sur 2.549 logements publics locatifs, dont 1.300 à Arzew, 500 à Bousfer, 396 à Oued Tlelat, 200 à Aïn El Kerma, 153 à Boutlelis, outre 320 logements LPA (ancien et nouveau programmes) dans les communes de Bir El Djir et Aïn El-Turck. A Sidi Bel Abbes, 2.253 logements, dont 813 logements publics locatifs, 490 logements location/vente (AADL), 140 logements promotionnels aidés (LPA), 577 aides à l'habitat rural, 233 aides aux lotissements sociaux d'auto construction des hauts plateaux, ont été attribués. La wilaya de Nâama, pour sa part, a enregistré la distribution de 850 logements et aides à la construction et des actes de propriété de logements dans différentes communes, notamment 298 aides à l'habitat rural, 306 destinés aux lotissements sociaux, 222 actes de propriété d'habitations dans les lotissements sociaux et 24 logements LPA. A Tlemcen, les clés de 2.723 logements ont été remises à leurs bénéficiaires à travers plu-

sieurs communes, notamment 408 logements publics locatifs à Remchi, 300 aides à l'habitat rural dans plusieurs communes, 220 aides aux lotissements sociaux, 1.521 logements location/vente (AADL), 224 logements promotionnels publics (LPP) et 50 logements LPA à Marsa Ben M'hidi et Tlemcen. A Aïn Témouchent, l'opération de distribution de plus de 1.000 logements de différents programmes a vu la distribution de 167 logements du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), 38 logements publics locatifs à Beni Saf, 100 autres similaires à Aïn Tolba et Tamazougua. En outre, 499 logements location/vente (AADL) et 23 autres du programme social participatif ont été distribués dans la commune de Chaâbat Lham, ainsi que des décisions d'octroi de 200 aides à l'habitat rural. Quant à Mascara, 821 logements ont été distribués, dont 571 logements publics locatifs et 250 logements LPA, ainsi que 1.000 aides à l'habitat rural et des subventions pour la construction rurale. A Tiaret, les clés de 1.311 logements de différentes formules ont été remises à leurs bénéficiaires, dont 144 logements publics locatifs dans les communes de Rahouia, Sidi Ali Mellal et Djebila Rosfa, 150 logements dans formule location/vente (AADL) à Sougueur, en plus de 293 logements publics locatifs (LPL) au chef-lieu de wilaya. En outre, 184 bénéficiaires ont reçu des décisions d'aides de 700.000 DA pour la réalisation d'habitations rurales, 540 aides de 700.000 DA pour l'auto-construction dans les communes de Rechaïgua, Rahouia, Sougueur et Madna. A Saïda, 2.094 logements ont été distribués, à la

même occasion, dont 883 logements publics locatifs, 192 promotionnels libres (LPL), 78 promotionnels aidés (LPA), en plus de la remise de décisions de bénéficier de 523 aides financières à l'auto-construction, dans le cadre du Programme des Hauts Plateaux et du Sud, ainsi que 418 autres aides à l'habitat rural. A El Bayadh, plus de 600 décisions d'aides financières ont été délivrées aux bénéficiaires des deux programmes de lotissements sociaux pour l'auto-construction et l'habitat rural, en plus de la distribution de 45 logements publics locatifs. A la même occasion, plus de 3.400 actes de propriété ont été remis à leurs bénéficiaires, dans le cadre de la régularisation foncière à travers toutes les communes de l'a wilaya, en plus de 3.000 livrets fonciers de logements sociaux locatifs ont été délivrés dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh. A Relizane, à l'occasion de la commémoration de cet anniversaire historique, une cérémonie de distribution de plus de 2.000 logements a été organisée, dont 699 logements publics locatifs répartis sur 11 communes et 1.200 logements de la formule location/vente (AADL) dans les communes d'Oued R'hiou, Jdioua, Merdja Sidi Abed, outre 2logements LPA dans la commune de Bendaoud et 83 décisions d'aides à l'habitat rural. A Mostaganem, 767 logements publics locatifs ont été distribués au niveau de plusieurs sites dans les communes de Mostaganem, Mesra, Aïn Tedles, Hadjadj, Mansourah et Stidia, ainsi que 160 logements LPA sur les sites de la commune de Mazaghran et Sidi Lakhdar. AP Sempéatures caniculaires vendredi et samedi sur plusieurs wilayas. **R. R.**

LA QUESTION SAHRAOUIE AU CŒUR DE L

## LE MAROC OBSÉDÉ PAR L



**L'enquête de Forbidden Stories et de ses partenaires montre que la question du Sahara occidental est, pour la monarchie de Mohammed VI, une véritable obsession. Elle explique en partie l'intérêt des services marocains pour des militants, des élus et même des avocats en France.**

**D**es yeux bleus parfois tristes mais un sourire franc, une chevelure blanche et courte. Si l'obsession des renseignements marocains avait un visage, ce pourrait être le sien. Celui de Claude Mangin. Difficile d'imaginer pourtant en la voyant, que cette ancienne professeur d'histoire-géo de 65 ans, qui nous reçoit dans son deux pièces d'Ivry-sur-Seine, à quelques encablures du périphérique parisien, soit l'une des bêtes noires du royaume marocain. Et que son iPhone qu'elle ne quitte pas, qu'on lui conseille lors de notre rendez-vous d'éteindre et de ranger dans une autre pièce, soit un mouchard. L'enquête menée par le consortium de Forbidden Stories, dont la cellule investigation de Radio France fait partie, prouve pourtant que cette militante associative catholique est très étroitement surveillée par Rabat à travers son téléphone. Pas moins de 128 traces d'une intervention extérieure ont été détectées sur

son appareil, entre octobre 2020 et juin 2021 par le Security Lab d'Amnesty International, partenaire technique du projet. Les attaques menées grâce au logiciel Pegasus ont permis au client marocain de NSO de s'introduire dans son portable, de récupérer l'ensemble de son contenu, et peut-être même d'écouter ses conversations et d'espionner ses faits et gestes en activant à distance le micro et la caméra de son iPhone. Sans qu'elle ne se doute de rien. Sans qu'elle n'ait eu à cliquer sur quoi que ce soit. Et alors même qu'elle pensait être à l'abri en utilisant des messageries sécurisées et cryptées.

Lorsque nous lui annonçons que l'examen de son téléphone révèle qu'il est «infecté», nous lui conseillons d'en changer. Et par curiosité, nous testons son nouvel iPhone quelques jours plus tard. Le résultat laisse sans voix : le Maroc a déjà essayé d'y installer le logiciel Pegasus à quatre reprises. La dernière tentative date du 6 juillet 2021.

#### DU SAHARA À IVRY-SUR-SEINE

Comment expliquer ce qui s'apparente à un acharnement à l'égard

d'une citoyenne française ? Claude Mangin a épousé en 2003 Naâma Asfari, un militant sahraoui, l'une des figures du combat pour l'autodétermination du Sahara occidental annexé en 1975 par le royaume du Maroc après le retrait des colons espagnols. Le 7 novembre 2010, aux prémices de la vague des printemps arabes, 20 000 Sahraouis se regroupent à Gdeim Izik, près de Laâyoune, pour réclamer la fin de l'oppression socio-économique dont ils se disent victimes. Porte-parole de ce rassemblement, Naâma Asfari est arrêté le soir même. Le lendemain, le campement sahraoui est dispersé par la force et dans le sang. Selon les autorités marocaines, 11 policiers sont tués dans l'opération.

Le rassemblement de Gdeim Izik met la monarchie de Mohammed VI en colère. Car la question du Sahara est un tabou ultime dans le pays. «Gdeim Izik, ça a montré au peuple marocain que le Sahara occidental existait. Ça, pour le roi, c'était insupportable», estime Claude Mangin. «Donc moi et mon mari sommes devenus les bêtes noires de cette monarchie. Le Sahara est la dernière colonie d'Afrique, poursuit la

sexagénaire qui connaît son sujet par cœur. Selon le droit international et les accords signés en 1991, le Maroc devrait organiser un référendum d'autodétermination. Mais il ne le fait pas et personne au sein du conseil de sécurité de l'ONU ne l'oblige à respecter ses engagements», peste-t-elle.

#### SOUPÇONS DE TORTURE

Jugé par un tribunal militaire avec 25 autres figures du mouvement pour l'autodétermination du Sahara, Naâma Asfari a été condamné à 30 ans de prison. Claude Mangin livre depuis un âpre combat. Ne serait-ce que pour voir son mari en détention. Il lui est souvent arrivé d'être expulsée du Maroc avant même d'y avoir posé un pied. Et lorsqu'elle se rend sur place avec des parlementaires ou des avocats qui la soutiennent dans sa démarche, elle affirme y être continuellement épiée.

Il faut souligner que, malgré elle, Claude Mangin est à l'origine d'une brouille diplomatique entre la France et le Maroc. En 2014, avec l'association des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) et son avocat Joseph Breham, une plainte est

déposée devant le tribunal militaire sahraoui. Cette plainte relate des faits de torture infligés à Naâma Asfari, épouse de l'ancien chef de la police sahraoui, et des secrets du Maroc, les plus puissants du continent africain, à l'ambassadeur de France à Rabat, Latif Hammouchi. Le tribunal a dit qu'il est en France. Les juges d'instruction ont envoyé sept gendarmes à Rabat pour l'interroger. Le procès des secrets n'est pas encore terminé. Ce fait scandale au Maroc, le roi Mohammed VI, à Rabat refuse toute action judiciaire avec Paris.

#### UN AVOCAT ESPIONNÉ

La plainte de Joseph Breham n'aboutira pas. En revanche, une autre plainte déposée devant le conseil de sécurité des Nations Unies en décembre 2016. Une victoire symbolique – du moins pour Joseph Breham. Mais la plainte parisienne a été espionnée par le Maroc à travers son portable. L'analyse de la plainte par l'équipe technique internationale de Forbidden Stories a révélé de nombreuses intrusions en France et décembre 2016. «Évidemment, nous ne pouvons pas travailler dans l'ombre de l'Homme et qu'on avance un certain nombre de causes, on sait que certaines choses peuvent exister. Mais pas Jason Bourne. La mission d'avoir basculé le monde !»

Il juge ces attaques

L'ESPIONNAGE VIA LE LOGICIEL PEGASUS

## LE SAHARA OCCIDENTAL



tribunaux fran-  
qui dénonce des  
en détention sur  
se clairement le  
et des services  
l'un des hommes  
du Maroc, Abdel-  
A l'époque, il se  
ance. La doyenne  
struction de Paris  
armes au domicile  
pour tenter de  
atron des services  
là, mais l'affaire  
Maroc. Pendant un  
toute coopération  
is.

ONNÉ

Claude Mangin  
en France. En  
tre déposée cette  
mité contre la tor-  
-Unies à Genève  
condamnation -  
oyyaume du Maroc  
oire pour l'avocat  
ais qui lui coûtera  
enquête, le péna-  
lui aussi a été  
aroc à travers son  
e de son iPhone  
nique d'Amnesty  
ontre de nom-  
s entre septembre  
19. L'avocat n'en  
demment que ça  
répond-il. «Quand  
s les droits de  
n essaye de faire  
tain nombre de  
que ce genre de  
er. Mais je ne suis  
e, là j'ai l'impres-  
lé dans un autre

es, et les moyens

déployés par le Maroc pour le sur-  
veiller, totalement disproportion-  
nés. «On n'est pas le plus gros cabi-  
net d'avocats de la planète, tout ce  
qu'on fait c'est un peu de «jus de  
cerveau», avec un ordinateur, deux  
trombones et trois élastiques», iro-  
nise-t-il... «Et qu'un État soit prêt à  
mettre des moyens aussi violents -  
«violents» dans le sens de «viola-  
tion» - de la vie privée, qui nécessi-  
tent autant de ressources, autant  
d'énergie, je trouve ça hallucinant !»

#### «LE MAROC, C'EST LA CORÉE DU NORD À 2 000 KILOMÈTRES DE PARIS»

Une intrusion violente, aussi, sur un  
plan personnel. «En tant qu'être  
humain, on se sent un peu sali»,  
confie Joseph Braham. «Ce qui me  
dérange le plus, c'est si mon télé-  
phone a été utilisé comme un micro  
«d'ambiance», qu'ils connaissent le  
prénom de mes enfants, l'endroit où  
mes enfants vont à l'école, les mal-  
heurs, les bonheurs, les petites tris-  
tesses et les grandes joies de mes  
gosses, ça c'est la raison pour  
laquelle je ne lâcherai pas ceux qui  
ont osé faire ça.» Mais pour Jospeh  
Braham, cette surveillance légitime  
le combat qu'il mène pour la défen-  
se des droits humains, notamment  
au Maroc.

«Ça montre que ces États dictato-  
riaux ou quasi dictatoriaux sont en  
fait des colosses au pied d'argile, il  
suffit d'un petit peu de liberté d'ex-  
pression et d'un peu de droit pour  
qu'ils se mettent à «flipper» com-  
plètement et à déraiper comme ce  
n'est pas permis», commente l'avo-  
cat qui entend déposer plainte suite  
à nos révélations.

Selon nos informations, d'autres  
avocats, responsables associatifs et

citoyens sahraouis en lien avec  
Claude Mangin ont aussi été sélec-  
tionnés comme cibles par le Maroc  
via le logiciel Pegasus. Une sur-  
veillance massive et renforcée ces  
derniers mois qui pourrait s'expli-  
quer par la rupture du cessez-le-feu  
au Sahara occidental en novembre  
2020 entre le Front Polisario et les  
forces militaires marocaines. De  
passage à Paris, le porte-parole de  
la résistance sahraouie en Europe,  
Oubi Bachir Bouchraya, accepte un  
rendez-vous. Il possède un iPhone  
que l'on décide d'analyser. Sans sur-  
prise, son portable a été infecté par  
le logiciel Pegasus le 15 mars 2021.  
«Je ne suis pas surpris», réagit-il  
lorsque nous lui apprenons la nou-  
velle le 19 juillet. «Je pensais être  
sous surveillance depuis que j'ai  
pris la tête de la diplomatie sah-  
raouie en Europe. Je ne suis pas  
étonné non plus», poursuit cette  
figure du Polisario, «parce que c'est  
dans l'ADN du Maroc d'agir en  
dehors de la loi, en violation du  
droit international.»

L'obsession du Maroc pourrait aussi  
s'expliquer par le fait qu'en France,  
Claude Mangin n'abandonne pas la  
bataille pour voir son mari et multi-  
plie les actions pour évoquer la  
causes des prisonniers sahraouis,  
comme lorsqu'elle a médiatisé sa  
grève de la faim de 30 jours, en avril  
2018, dans le hall de l'hôtel de ville  
d'Ivry.

#### LE MAIRE D'IVRY LUI AUSSI VISÉ

Ivry-sur-Seine, justement... Cette  
ville dirigée par les communistes,  
engagés en faveur de la cause sah-  
raouie, semble être scrutée par le  
royaume chérifien. Mercredi 30 juin  
2021, les élus ivryens se réunissent  
pour un dernier conseil municipal

avec les vacances. Plus de 60 points  
sont à l'ordre du jour. À la fin de la  
séance, deux délibérations sont pré-  
vues au registre de la solidarité : un  
déplacement d'une délégation  
d'élus en Palestine. Et le versement  
d'une subvention de 5000 euros  
pour des actions éducatives en  
faveur d'enfants dans un campe-  
ment au Sahara. Une élue LREM de  
l'opposition demande la parole.  
Dans un texte rédigé au préalable,  
elle conteste le versement de cette  
subvention, et dénonce au passage  
le soutien affiché par la ville au mari  
de Claude Mangin, Naâma Asfari.  
«Un homme que vous considérez  
comme un opposant prisonnier  
politique mais qui a été jugé dans  
son pays pour des faits graves, c'est  
inacceptable», lâche l'élue. «Tout  
autant inacceptable est le fait de  
l'avoir nommé citoyen d'honneur  
de la ville d'Ivry et de s'enor-  
gueillir.»

Le maire Philippe Bouyssou est  
alors interrompu par un coup de fil.  
La préfecture l'avertit que plusieurs  
dizaines de personnes, défenseurs  
de la monarchie, manifestent  
devant le gymnase où se tient le  
conseil. Des forces de police sont en  
route. Le maire remarque que cer-  
tains de ces militants se sont intro-  
duits dans la salle. Il donne l'ordre  
d'évacuer. La suite du conseil se  
tiendra à huis-clos pour des raisons  
de sécurité. Moins d'une heure plus  
tard, le discours de l'élue LREM est  
diffusé in extenso sur des sites  
internet marocains.

Retour sur le Conseil municipal  
d'Ivry : des soutiens de la puissance  
occupante marocaine ont tenté de  
faire pression - y compris dans l'en-  
ceinte du conseil - sur le vote du  
financement d'un projet solidaire à

destination des enfants sahraouis.  
Beaucoup d'agitation pour une sub-  
vention de 5000 euros. Incontesta-  
blement, la question du Sahara cris-  
pe Rabat. Une semaine après cet  
épisode, le 7 juillet 2021, nous  
avons rendez-vous avec le maire  
Philippe Bouyssou. Au cours de  
l'entretien, il accepte de faire tester  
son téléphone par le laboratoire  
d'Amnesty International. Simple-  
ment pour vérifier. Mais la surprise  
est de taille : Amnesty détecte une  
tentative d'infection survenue la  
veille, 6 juillet ! Encore une fois,  
c'est un message adressé d'un  
compte attribué aux services mar-  
ocains qui est en cause. «Je suis  
médusé», lâche Philippe Bouyssou  
lorsque nous lui annonçons le résul-  
tat de l'analyse. «Je me sens atteint  
dans mon intégrité personnelle et  
publique. C'est une forme de pres-  
sion qui me touche profondément  
et en même temps ça me renforce  
dans mes convictions. Je me dis que  
si le soutien que l'on apporte au  
peuple sahraoui et à son droit à  
l'autodétermination génère ce type  
de réactions de la part d'un État  
étranger tout à fait puissant, c'est  
que le combat est juste et qu'il faut  
le poursuivre.» Le maire d'Ivry  
annonce qu'il compte saisir la justi-  
ce. Les autorités marocaines, via  
leur ambassade à Paris, nous ont  
répondu de manière plutôt laco-  
nique qu'Amnesty international  
avait jusqu'alors été «incapable de  
prouver une quelconque relation  
entre le Maroc et la compagnie  
israélienne» NSO, qui commerciali-  
se le logiciel espion Pegasus.

par Jacques Monin

SOUDAN

## REPRISE DES AFFRONTEMENTS ENTRE L'ARMÉE ET LES FSR À KHARTOUM

Les affrontements ont repris dans la capitale soudanaise, Khartoum, entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR), en utilisant des armes lourdes et légères, ont rapporté samedi des médias. Les mêmes sources ont précisé que le bruit des canons a été entendu et que des avions de combat ont survolé la périphérie sud de Khartoum, tandis que d'autres ont rapporté avoir vu des nuages de fumée au-dessus de la région de Bahri. Dans la ville d'Omdurman, à l'ouest de la capitale, des témoins oculaires ont déclaré que la région a été théâtre de combats à l'arme lourde et légère. Dans la ville d'El-Obeid, le centre de l'Etat du Kordofan du Nord (Sud), des témoins oculaires ont rapporté que les Forces de soutien rapide assiègent toujours la ville. Selon la même source, "les Forces de soutien rapide ont pris d'assaut la ville de Bara dans l'Etat et pillé des banques, des pharmacies et des maisons". Depuis le début de la guerre, la ville d'Al-Obeid a connu des affrontements intermittents entre les deux parties, entraînant des coupures d'électricité et d'eau et la détérioration des services de santé dans les hôpitaux de la ville. Les deux parties échangent des accusations sur le déclenchement des combats et des violations et l'échec d'une série d'armistices qui n'ont pas réussi à mettre fin aux affrontements qui se poursuivent depuis le 15 avril. Les violences ont fait jusqu'à présent des centaines de morts et des milliers de blessés parmi les civils, en plus d'une vague de déplacement et de refuge, principalement vers les pays voisins.

I.M.



SAHEL/PROGRAMMES DU PAM

## Un rempart contre l'instabilité ?

« Les conflits - l'un des principaux facteurs de la faim au Sahel - ont connu une escalade spectaculaire ces dernières années. Ce rapport révèle que les actions de renforcement de la résilience constituent une protection efficace contre l'augmentation de la faim et l'instabilité croissantes dans la région », a déclaré la Directrice Régionale adjointe du PAM pour l'Afrique de l'Ouest, Margot Van Der Velden.



Les efforts du Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour renforcer la résilience aux chocs climatiques et aux facteurs de stress d'origine humaine ont permis de stimuler la sécurité alimentaire, tout en renforçant la cohésion sociale et en améliorant les perspectives de paix au Burkina Faso et au Niger, a indiqué l'agence onusienne mercredi, citant une nouvelle étude. « Les conflits - l'un des principaux facteurs de la faim au Sahel - ont connu une escalade spectaculaire ces dernières années. Ce

rapport révèle que les actions de renforcement de la résilience constituent une protection efficace contre l'augmentation de la faim et l'instabilité croissantes dans la région », a déclaré la Directrice Régionale adjointe du PAM pour l'Afrique de l'Ouest, Margot Van Der Velden. L'agence onusienne a considérablement renforcé ses efforts en matière de résilience depuis 2018, en étroite collaboration avec les gouvernements nationaux, les communautés locales et les organisations à travers le Burkina

Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. En seulement quatre ans, les initiatives de résilience du PAM ont bénéficié à plus de trois millions de femmes, d'hommes et d'enfants dans plus de 2.800 villages. De plus, ces initiatives ont permis de restaurer 220.000 hectares de terres, ce qui équivaut à la superficie de 308.500 terrains de football. Vue aérienne des jardins communautaires soutenus par le PAM dans la région de Tillabéri au Niger, qui font partie d'une initiative plus large et multi-

partenaires de résilience au Sahel. PAM/Souleymane Ag Anara Vue aérienne des jardins communautaires soutenus par le PAM dans la région de Tillabéri au Niger, qui font partie d'une initiative plus large et multipartenaires de résilience au Sahel.

### L'EXEMPLE AVÉRÉ DU BURKINA FASO ET DU NIGER

Selon le rapport conjoint intitulé « Recherche sur la cohésion sociale au Sahel au Burkina Faso et au Niger », le soutien du PAM à la réhabilitation des terres pour la production de cultures et de fourrage contribue à renforcer le dialogue et la coexistence pacifique au sein et entre différents groupes identitaires, ainsi qu'entre les communautés et leurs dirigeants au Burkina Faso et au Niger. Ces deux pays sont parmi les plus vulnérables structurellement et les plus touchés par l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Ils font partie d'un programme régional de renforcement de la résilience promu par le PAM, qui couvre ces pays du Sahel ainsi que le Mali, la Mauritanie et Tchad

I.M./U.N.

JOSEP BORRELL :

## «Le Niger est un moteur économique pour le Sahel»

"Le Niger est un moteur économique pour le Sahel", a déclaré Joseph Borrell, haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et vice-président de la Commission européenne à l'issue de sa rencontre avec le président nigérien Mohamed Bazoum. Mercredi, le Haut Représentant de l'Union Européenne pour les affaires étrangères et vice-président a été reçu par le Président Mohamed Bazoum pour une réunion avec ce dernier et plusieurs ministres à Niamey. Cette visite sera l'occasion de renforcer le partenariat entre l'UE et le Niger et d'aborder diverses questions

bilatérales, régionales et mondiales. Celles-ci incluront, entre autres, le développement socio-économique du Niger et les questions humanitaires, la stabilité de la région du Sahel et la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, les deux missions PSDC EUCAP Sahel Niger et EUMPM Niger, la migration, la transition verte ainsi que d'autres affaires mondiales et l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Le Haut Représentant Borrell inaugurera ensuite avec le Président Bazoum et les ministres nigériens la centrale solaire de Gouro Banda, cofinancée par l'Union européenne. L'inauguration

et un point presse seront disponibles sur EbS. Dans la soirée, Josep Borrell visitera EUCAP Sahel Niger et présidera une cérémonie de remise de médailles. Jeudi, le Haut Représentant Borrell se rendra à Agadez, où il rencontrera le Gouverneur Sadou Soloké et le Président du Conseil Régional, Mohamed Anako. Dans l'après-midi, il visitera le bureau local d'EUCAP Sahel Niger à Agadez et le projet de logements sociaux DESERT, financé par l'UE. La Haute Représentante rencontrera également le Sultan Oumarou Ibrahim Oumarou d'Agadez et visitera la mosquée de la vieille ville

In Africa News

TROISIÈME MANDAT :

## Réactions en cascade après l'annonce du président sénégalais

Fin d'une longue incertitude : Macky Sall ne se présentera pas pour un nouveau mandat présidentiel. Longtemps attendue, cette déclaration faite à la télévision lundi soir qui suscite une vague de réactions dans le pays comme à l'international. Le président sénégalais Macky Sall a annoncé officiellement dans un discours télévisé, lundi 3 juillet au soir, qu'il renonce à briguer un nouveau mandat

présidentiel, mettant fin à une longue incertitude dénoncée par l'opposition. Les réactions ne se sont pas faites attendre. Sur le plan international, le ton général est aux félicitations venant de chefs d'Etat ou d'institutions qui traduisent une forme de soulagement. L'ancien président du Niger Mahamadou Issoufou salue "une grande intelligence politique" de la part du président Macky Sall. "Ainsi,

le Sénégal reste un des porte-flambeaux dont la flamme éclaire notre continent", écrit-il dans un tweet. Son successeur élu en 2021 au Niger, le président Mohamed Bazoum "formule le vœu que cette décision mûrement réfléchie apaise définitivement le climat politique dans ce pays frère". "Après un long entretien téléphonique avec [son] grand frère le président Macky Sall", le Bisso-guinéen Umaro Sis-

soko Embalo salue une "décision courageuse de grand homme d'État". Et d'ajouter : "On peut succéder à Macky Sall mais il est difficile de le remplacer". Le président de la Commission de l'Union Africaine, le Tchadien Moussa Faki Mahamat exprime son "admiration (...) d'avoir privilégié l'intérêt supérieur du Sénégal et de préserver ainsi le modèle démocratique sénégalais".

R.I./Agences

JSA 2023

# L'Algérie toujours en tête du tableau des médailles



**Les médailles algériennes ont été glanées exclusivement en natation, la seule discipline à avoir abrité des finales au cours de cette 5<sup>e</sup> journée, alors que dans les autres sports, la journée a été consacrée essentiellement aux épreuves éliminatoires...**

L'Algérie a maintenu sa première place dans le tableau des médailles des Jeux sportifs arabes (JSA 2023) qui se tiennent en Algérie. Neuf nouvelles médailles (4 or, 2 argent et 3 bronze) ont enrichi la moisson algérienne dans la 15<sup>e</sup> édition des Jeux sportifs arabes (5-15 juillet), à l'issue de la cinquième journée de compétition, disputée samedi, portant son total provisoire à 87 breloques (38 or, 22 argent, 27 bronze), alors qu'en football, la sélection nationale a validé son billet pour les demi-finales, après sa victoire (2-0) contre le Liban. Les médailles algériennes ont été glanées exclusivement en natation, la seule discipline à avoir abrité des finales au cours de cette 5<sup>e</sup> journée, alors que dans

les autres sports, la journée a été consacrée essentiellement aux épreuves éliminatoires. Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Jaouad Syoud dans le 50 mètres papillon, Amel Melih dans le 50 mètres dos, Rania Nefsi dans le 200 mètres quatre nages, et l'équipe du relais 4x200 mètres (nage libre/messieurs). De leur côté, Moncef Balamane et Jihane Benchadli ont pris l'argent, respectivement sur le 200 mètres brasse et le 200 mètres quatre nage, au moment où trois de leurs compatriotes se sont contentés du bronze dans leurs spécialités respectives. Il s'agit de Youcef Bouzouia (50 mètres papillon), Ramzi Chouchar (200 mètres brasse) et Majda Cherbaraka (400 mètres nage libre). **R.S.**

Tableau des médailles :

Pays :	Or	Arg	Brz	Total
Algérie	38	22	27	87
Bahreïn		14	87	29
Maroc	7	19	10	36
Syrie	6	3	6	15
Tunisie	5	18	18	41
Égypte	5	0	0	5
Palestine	4	2	1	7
Qatar	4	2	1	7
Jordanie	3	6	5	14
Oman	2	1	3	6
Ar. saoudite	0	3	2	5
Koweït	0	2	2	4
Irak	0	1	7	8
Libye	0	1	0	1
EAU	0	0	2	2
Yémen	0	0	1	1.

## Le RC Arbaâ, le grand perdant de la journée

En décrochant le nul à domicile face à la JSK et devant la surprenante victoire du Paradou face à la Saoura en déplacement, le RC Arbaâ se trouve dans une position très inconfortable : il est second reléguable après le HB Chelghoum Laid. La course au maintien se poursuit à deux journées de la fin du championnat pour le RC Arbaâ, le Paradou AC, la JSK, l'ASO chlef et dans une moindre mesure pour le NC Magra et l'US Biskra. Le MC El Bayadh fait une bonne opération après sa victoire en déplacement contre l'ES Sétif. Il occupe la troisième place qualificative à la coupe de la CAF. Le CRB, lui, a célébré devant ses supporters son titre de champion d'Algérie, le dixième de son histoire et le quatrième d'affilée, à l'issue de sa victoire contre l'USM Alger. Dans une ambiance festive, le CR Belouizdad a fêté son quatrième titre de champion devant ses supporters, en battant l'USM Alger (3-1), alors que le RC Arbaâ a sérieusement hypothéqué ses chances de maintien en concédant le point du nul dans le temps additionnel face à la JS Kabylie (1-1), à l'occasion de la 28<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis de football disputée vendredi. Comme il fallait s'y attendre, le Chabab n'a pas raté l'occasion de confirmer son titre, assuré lors de la

précédente journée, en signant sa 17<sup>e</sup> victoire de la saison, face à l'USMA. Ayant concédé l'ouverture du score signée Belkacemi (26e), le CRB a renversé la vapeur grâce à Wamba (45e+1, s.p), Chikhi (54e), et Belkhir (70e). De son côté, l'USMA est déjà en vacances depuis sa consécration en Coupe de la Confédération de la CAF, décrochée le 3 juin. Le dauphin du leader le CS Constantine qui espérait assurer sa deuxième place, qualificative à la Ligue des champions, a laissé des plumes en déplacement face à l'ASO Chlef (3-2), qui décroche une précieuse victoire dans la course au maintien. Les Chélifiens, récents vainqueurs de la Coupe d'Algérie, ont renoué avec le succès grâce à un doublé de leur buteur maison Mohamed Amine Souibaâh, rapporte l'APS. L'ancien attaquant du MC Alger atteint la barre de 11 buts, et revient à une longueur de l'actuel meilleur buteur du championnat Mohamed Toumi (RC Arbaâ). Considéré comme la véritable révélation de la saison, le promu le MC El-Bayadh s'est hissé sur le podium grâce à sa victoire décrochée sur le terrain de l'ES Sétif (2-1). Rien ne va plus chez l'Entente qui aligne un troisième match sans victoire. Le MCEB occupe conjointement la troisième place en compagnie du MC Alger,

qui a renoué avec la victoire en l'emportant à la maison face au MC Oran (1-0). Le "Doyen" met ainsi fin à une mauvaise série de trois défaites et un nul. Dans le bas du tableau, le NC Magra et l'US Biskra ont fait un grand pas vers le maintien en s'imposant respectivement à domicile face à l'USM Khenchela (2-1) et au HB Chelghoum Laïd (3-0). Le Paradou AC a réalisé la sensation de cette journée en allant s'imposer à Béchar face à la JS Saoura (1-0) grâce à un but marqué en fin de partie par Bouzida (89e). Un précieux succès pour les "Académiciens" qui leur permet de se rapprocher du maintien, en attendant de l'assurer lors de la prochaine journée à domicile face à l'US Biskra. En revanche, le RC Arbaâ a raté une belle occasion de se relancer dans la course au maintien, en se faisant accrocher dans le temps additionnel par la JS Kabylie (1-1). Les gars de Larbaâ croyaient tenir en mains leur victoire, avant que l'arbitre Lotfi Bekouassa ne siffle un penalty en fin de match pour les "Canaris". Mouaki (90e+4) a répondu au but du RCA signé Kessili (26e). La 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat se jouera dans son intégralité le mardi 10 juillet.

R.S.

TOURNOI ITF JUNIOR  
J30 - DOUBLE FILLES

### LE DUO BADACHE-BOUDJEMAOUI REMPORTE LA COMPÉTITION

La paire algérienne composée de Maria Badache-Wissal Boudjemaoui a remporté vendredi dernier le tableau "double filles" du Tournoi international ITF juniors J30, qui se déroule au Tennis club de Sidi Fredj. Les Algériennes se sont imposées en finale contre le duo composé de la Tunisienne Wala Essid et de l'Algérienne Fatiha Rithadj Kerkache en deux sets (6-4, 6-0). Chez les garçons, les Tunisiens Anas Ben-nour dit Sahli et Ibrahim Snoussi ont dominé en finale le Marocain Ali Missoum et le Tunisien Mouadh Dhaouadi sur le score 7-5, 6-4. En simple filles, la finale sera 100% algérienne et opposera samedi (10h00) Maria Badache à Rawane Mebarki. Les deux joueuses ont composté vendredi matin leurs billets pour le dernier match en s'imposant respectivement contre les tunisiennes Lina Soussi, tête de série N4, sur le score 6-3, 7-6(7) et Nadine Hamrouni, tête de série N6, sur le score 6-4, 6-4. Chez les garçons, la finale simple opposera le Tunisien Ibrahim Snoussi, tête de série N4, au Marocain Ali Missoum, tête de série N3. Plusieurs joueurs et joueuses représentant l'Algérie, la Tunisie, la France, la Russie et le Maroc, prennent part à ce rendez-vous organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT) en collaboration avec le Tennis club de Sidi Fredj. L'Algérie est représentée par 32 joueurs (12 garçons et 20 filles) dans les tableaux finaux. Chez les messieurs, les joueurs algériens ont échoué aux 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> tours. Les tableaux simple et double (garçons et filles) sont dirigés par le juge-arbitre international algérien Amine Mohatet, titulaire du "White badge", alors que la direction du tournoi est assurée par Mohamed Tahar Azzi, 1<sup>e</sup> vice-président de la Fédération algérienne de tennis (FAT). **APS**

TIZI-OUZOU:

### SEMI-MARATHON À L'OCCASION DU 5 JUILLET

Un semi-marathon en hommage aux cinq colonels révolutionnaires de la région de Draa El Mizan, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, ayant regroupé des athlètes de différentes wilayas du pays, a été organisé vendredi dernier dans cette région. Ce semi-marathon, initié par la direction de wilaya de la jeunesse et des sports, en collaboration avec les établissements sous tutelle et les autorités locales, s'inscrit dans le cadre des festivités de célébration du 61<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance nationale. Il est dédié à la mémoire des cinq colonels de l'Armée de libération nationale (ALN) enfantés par l'ancienne commune mixte de Draa El Mizan, et qui ont combattu l'armée coloniale française pour l'indépendance de l'Algérie. Il s'agit des colonels Amar Ouamrane, Slimane Dehiles, Krim Belkacem, Ali Melah et Salah Zamoum. Cet événement sportif a regroupé 230 athlètes, dont une dizaine de dames (11 en tout), représentant 18 wilayas, selon les organisateurs. Le départ a été donné à partir de la maison de jeunes de la commune de Ain Zaouïa et l'arrivée au niveau de la salle polyvalente de Tizi Gheniff, sur une distance de 15 km environ. La course qui s'est déroulée dans des conditions météorologiques exceptionnelles, en raison de la chaleur caniculaire qui touche certaines wilayas du pays dont Tizi-Ouzou et qui affecte particulièrement la partie sud-ouest étant parmi les plus chaudes de cette wilaya, a été remportée par le coureur Bougheliya Zakaria de la wilaya de Chlef. Les deuxième, troisième et quatrième places ont été remportées par les athlètes de Boumerdes, respectivement Smail Allel, Achref Ziddane et Smail Hekrini. Le coureur le plus âgé de ce semi-marathon qui a été "difficile" en raison des fortes températures et du taux élevé d'humidité, est Nourredine Djemoune de Boumerdes, âgé de 83 ans.

APS

AÏN DEFLA

**MOULOUDJI INAUGURE  
LE THÉÂTRE RÉGIONAL**

La ministre a effectué une visite de travail et d'inspection de nombreux projets et de sites historiques et archéologiques relevant de son secteur à Aïn Defla. Accompagnée du wali d'Aïn Defla, Abdelghani Filali, Mme Mouloudji a précisé que «cette visite d'inspection lui a permis de s'enquérir du taux d'avancement des projets de son secteur, inscrits dans le cadre de la loi de finances 2023, parmi lesquels figure la restauration de la maison du Califat (Dar El Khilafa) de l'Emir Abdelkader, un édifice culturel qui comprendra un musée des arts et des traditions de la ville de Miliana». «Le complexe religieux Sidi Ahmed Benyoucef avait bénéficié d'une enveloppe pour la restauration de son hôtel», a-t-elle rappelé, soulignant que «la décision de classer la ville de Miliana secteur sauvegardé a été publiée, en avril dernier, dans le Journal officiel». «Une étude globale est en cours d'élaboration pour la mise en place d'un plan de préservation et de valorisation de la vieille ville de Miliana», a-t-elle fait savoir. A Khemis Miliana, la ministre a inauguré le théâtre régional «Chahid Tayeb-Cherif» qui peut accueillir jusqu'à 500 personnes, ainsi que la salle de cinéma «Kawakib». Une convention a été signée, à cette occasion, entre la direction de la culture de la wilaya d'Aïn Defla et le Centre algérien de développement du cinéma pour exploiter cet espace culturel au profit des amateurs du 7<sup>e</sup> art. Inspectant le site choisi pour abriter le Centre national des Archives cinématographiques, la ministre a affirmé que ce projet «très important» est réalisé à Aïn Defla pour plusieurs raisons, notamment sa proximité de la capitale, ainsi que le respect des normes climatiques appropriées pour la préservation. Elle a également souligné que cet édifice culturel, qui s'étend sur une superficie de 2 335 m<sup>2</sup>, permettra de conserver 120 000 copies de films en utilisant des supports de pointe. Il comprendra également des laboratoires, des salles de conservation, de maintenance et de numérisation de haute qualité afin de préserver la mémoire cinématographique nationale, a-t-elle déclaré. Mme Mouloudji, en présence du wali et des représentants des collectivités locales, s'est enquis de l'avancement des travaux de restauration de la salle de cinéma «Eddoui», à la commune d'Aïn Defla. Au terme de sa visite à la wilaya d'Aïn Defla, la ministre, accompagnée des autorités locales, a visité de nombreux monuments historiques et sites archéologiques, dont le site romain «Oppidum Novum».

M.Dj./Agence

MOSTAGANEM/15 TROUPES AU FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

**Dans la dynamique de 1967****Il n'y a pas longtemps, le théâtre de Mosta était une référence ; bousculé par une série de faux problèmes, il a périclité et mis les clés sous le paillason.**

**A**ujourd'hui, grâce à l'entêtement de certains artistes, bien enracinés dans la culture de la ville, le théâtre de Mosta renaît de ses cendres. Retrouver la dynamique de 1967, c'est-à-dire l'élan de ses débuts, serait l'idéal, et c'est heureusement, ce qui est en train de se passer aujourd'hui.

Pas moins de 15 troupes de théâtre prendront part à la 54<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de théâtre amateur, qui se tiendra entre le 13 et 18 juillet en cours à Mostaganem, a-t-on appris samedi des organisateurs.

Ces troupes amateurs des wilayas de Tizi Ouzou, Tipaza, Boumerdès, Aïn Defla,

Oran, Tlemcen, Relizane, El Bayadh, Msila, Constantine, Sétif et Aïn Salah ont été sélectionnées pour participer dans les catégories «A» et «B», après des tours qualificatifs régionaux dans diverses régions du pays, effectués durant les mois de mai et juin derniers, a ajouté la même source.

Les spectacles de la catégorie «A» (10 représentations) auront lieu à la Maison de la Culture Ould-Abderrahmane-Kaki et ceux de la catégorie «B» (5 représentations), qualificatifs à la compétition, se dérouleront à l'école de théâtre de l'Association Culturelle «El Moudja», à Salamandre.

En parallèle, le commissariat du Festival culturel national de théâtre amateur a mis en place un programme de redynamisation de l'environnement, avec plusieurs représentations de théâtre de rue, au niveau des places de l'Indépendance et du Martyr Ayachi-Abdelkrim, au centre-ville de Mostaganem et au parc d'attractions et de loisirs Mostaland, a-t-il ajouté.

S'agissant du programme de formation prévu en marge de ces activités, la 54<sup>e</sup> édition du Festival verra l'organisation de 7 ateliers dans les domaines des techniques de mise en scène, scénographie, écriture dramatique, chorégraphie, interprétation, préparation du comédien et théâtre de rue, outre un atelier sur les startups du champ théâtral et culturel.

A ce jour, 58 participants se sont inscrits à ces ateliers, encadrés par des enseignants et experts spécialisés en arts dramatiques et seront lancés avant la cérémonie d'ouverture du Festival, jeudi après-midi.

Le Festival culturel national de théâtre amateur, qui est l'une des plus anciennes manifestations culturelles aux niveaux arabe et africain, a été créé en 1967 et a été relancé, l'année dernière, après deux ans d'absence, en raison de la pandémie du Coronavirus.

Pour rappel, le grand prix du Festival (meilleure représentation théâtrale complète) a été éclipsée, lors de la 53<sup>e</sup> édition de cette manifestation culturelle, tenue à Mostaganem du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2022, en raison de la faible qualité des représentations présentées, alors que 5 troupes amatrices ont été choisies pour prendre part à l'édition écoulée du Festival culturel national de théâtre professionnel à Alger

I.M.

FESTIVAL DES AÏSSAOUA À MILA :

**«Hafoudhia» et «Rachidia» conquièrent  
le public à la clôture**

Les associations «Hafoudhia» de la wilaya de Biskra et «Rachidia» de Constantine ont conquis le public présent à la maison de la culture M'barek El-Mili de Mila à la soirée de clôture vendredi de la 12<sup>ème</sup> édition du festival national des Aïssaoua. L'assistance composée essentiellement de familles a vibré au rythme des chants spirituels de l'art Aïssaoua exécutés par «Hafoudhia» et «Rachidia» à l'instar «Allah Allah nadhkar oua nachhad» (Allah Allah, j'invoque et je contemple), «Ya rassoul Allah, inni bik moustajir» (O prophète, je me réfugie auprès de toi) et «Cheikh Abdelkader oua r'jal El Hadhra» (cheikh Abdelkader, les gens de la Hadhra). Le commissaire du festival, Boukhisse Boubliâ, a indiqué à l'APS que cette édition placée sous le thème «Aïssaoua.. dimension spirituelle et résistance d'une nation» s'est déroulée dans d'excellentes conditions d'organisation avec un programme de concerts et de conférences animés à la maison de la culture M'barek El Mila mais aussi délocalisé vers les grandes communes de Telegma, Ferdjioua et Chelghoum Laïd dans le cadre des activités de proximité de la manifestation.



Cette 12<sup>ème</sup> édition du festival national des Aïssaoua de quatre jours a connu la participation de 12 troupes et associations versées dans l'art des Aïssaoua venues de plusieurs wilayas du pays dont Médéa, Souk Ahras, Annaba, Guelma, Laghouat et Constantine

I.M.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Wilaya de Sétif/Daira de Beni-Ouallime/Commune de Ain Legradj**  
**N°19091012012701**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°19091012012701**

Le Président de l'Assemblée Populaire de la Commune Ain Legradj lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour réalisation des travaux d'opérations des projets des réseaux d'assainissement pour les suivants : lot n°01 Réalisation de réseaux d'assainissement pour le village de Beni Hafedh- lot n°02 Extension de réseau d'assainissement pour le village Messat- lot n°03 Extension de réseau d'assainissement à travers les villages de la commune (Village Tighit-Village Ab Hamenna).  
 -lot n°04 Réparation et Extension de réseau d'assainissement à Reghil (village Echouf) - Akhnak (village Lotte Meshkar) Aghalad (village Zakou)

-Tous Les opérateurs intéressés et qualifiés dans le domaine hydraulique comme activité principale dans le domaine de Travaux Hydrauliques de catégorie Trois (03) ou plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Ain-Legradj contre paiement d'un montant de 1.000,00 DA (Cinq mille Dinar Algériens) auprès du Trésorier Communal.

L'offre comprendra trois (03) enveloppes le dossier de candidature, l'offre technique, et l'offre financière ces enveloppes sont ébréchées dans une autre enveloppe scellée et comportent inscription : (A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) **APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°19091012012701**

Les travaux de : lot n°01

**Dossier de Candidature :** contient ce qui suit :

- 01- Une déclaration de candidature remplie à main datée, signée et cachetée
- 02- Une déclaration de probité remplie à main datée, signée et cachetée.
- 03- Les Statuts (pour les sociétés).
- 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 05- Le Certificat de qualification et de classification (en activité principale dans le domaine de Travaux Hydrauliques) de catégorie TROIS (03) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis
- 06- Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2020/2021/2022) signés par l'inspection des impôts.
- 07- Les références professionnelles ; appuyées par des attestations de bonne exécution relatives aux principaux travaux réalisés couvrant montants et délais d'exécution, délivrées par le maître de l'ouvrage.(Les administrations publiques)
- 08- Le registre de commerce électronique.

**Offre technique :** contient ce qui suit

- 01- Une déclaration à souscrire remplie à main datée signée et cachetée.
- 02- Planning de réalisation des travaux par chaque lots.
- 03- Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 04- Listes des moyens humains à utiliser pour la réalisation du projet (Attestations d'affiliation à la CNAS, Attestations dans les spécialités et Attestations DAS (pour l'encadrement) en cours de validité.
- 05- Liste des moyens matériels dûment justifiés par l'huissier de justice, ou rapport d'expertise ou contrats de location délivré par un notaire, les cartes grises et les polices d'assurance pour le matériel roulant. En cours de validité.
- 06- Un mémoire technique justificatif pour chaque lots (selon le modèle)

**Offre financière :** contient ce qui suit :

- 01- La lettre de soumission remplie à main datée signée et cachetée.
- 02- Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie à main datée signée et cachetée
- 03- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie à main datée signée et cachetée

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la première parution du présent avis sur les journaux quotidiens nationaux et / ou le BOMOP.

Les offres seront déposées au bureau des marchés publics de la commune de Ain- Legradj la dernière heure de dernier jour de préparation des offres de (13h00 jusqu'à 14h00) et la séance d'ouverture des plis aura lieu le même jour à (14h00) au siège de la commune de Ain- Legradj si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'opération de dépôt des offres est reportée au premier jour ouvrable de (13h00 jusqu'à 14h00) et la séance d'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14h00.

La durée de validité des offres est équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de Quatre Vingt Dix (90) Jours à partir de la date d'appel d'offres.

Le maître de l'ouvrage pourra prolonger exceptionnellement le délai de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités pour assister à l'opération d'ouverture des plis et cet avis d'appel d'offres considéré comme une invitation et les soumissionnaires s'engagent par leurs offres durant toute la durée des validité des offres .

L'EXPRESS DU 10/07/2023

ANEP : N° 2316017057

République Algérienne Démocratique et Populaire  
 Ministère de l'Éducation Nationale

Direction de l'Éducation de la Wilaya de Bouira  
 NIF : 097410019051824

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés public, la direction de l'éducation de la wilaya de BOUIRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° 05/DE/2023 du 02/03/2023 relatif à l'opération de « Renouvellement des différents équipements des écoles primaires à travers les commune de la wilaya » qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financière, suivant les critères de choix et la méthodologie contenus dans le cahier des charges ; que le marché est attribué comme suit :

LOTS N°	Soumissionnaires attributaires provisoire	Montant de la soumission en TTC	Note globale /50	Observation
Lot N°06 : Matériel de tirage et informatique	EURL LOUAFI STATIONERY	12 352 200.00 DA	44.17	Offre la mieux disante

Ainsi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et délégation de service public, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours auprès de la commission des marchés public de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter du premier affichage de cet avis dans les journaux nationaux et BOMOP.

Ainsi conformément à l'article 82 du même décret, les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher du service de la direction d'éducation au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financière.

L'EXPRESS DU 10/07/2023

ANEP : N° 2316016981

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Wilaya: BORDJ/BOU ERERIDJ**  
**Daira: BORDJ ZEMMOURA**  
**Commune: OULED DAHMANE**  
**ARTICLE FISCAL: 14180171481**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N° 04/2023 2023 18**

Le président de l'assemblée populaire communale d'Ouled Dahmane lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération de projet suivant :

**ALISATIONS DES VOIES INTERIEURS A TRAVERS LES VILLAGES DE LA COMMUNE (PREMIERE TRANCHE)**

**LOT 01 : REALISATIONS DES VOIES INTERIEURS POUR LES VILLAGES BKHAKHCHA – OULED AMMAR – OULED DAHMANE CENTRE**

**LOT 02 : REALISATIONS DES VOIES INTERIEURS POUR LES VILLAGES DRABRBJA – LAABAOUI – ELFIRANE – OUM DISSIA**

Les entreprises intéressées par cet avis et qualifiées dans le domaine de travaux public ayant la 04 une catégorie et plus peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du siège de L'APC service d'équipement dès l'apparition du présent avis contre paiement de la somme de 5.000,00 DA, comme un prix de documentation.

Le dossier de candidature contient :

1. Une déclaration de candidature remplie et signée (selon modèle ci-joint).
2. Une déclaration de probité, remplie et signée (selon modèle ci-joint).
3. Les statuts pour les sociétés: SARL - EURL - SNC - SPA.
4. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales données de la personnalité morale.
5. Une copie du registre de commerce \* Une copie du numéro fiscal \* Une copie de l'identification statistique
- 6- Capacités professionnelles : copie du certificat de qualification et de classification algérienne 4 et plus activité principale: travaux public

2. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires, années 2019-2020-2021

8. Certificats d'affiliation à la sécurité sociale délivrés par la CNAS ou CASNOS inscrits de sécurité sociale au titre de l'année 2023 - diplômes ou attestations de réussite des centres ou contrats d'insertion professionnelle CID, CIP, PID joints aux attestations de réussite afin que les centres soient valables à la date d'ouverture des enveloppes
9. Une liste des moyens matériels (équipements) établie par huissier de justice au cours de l'année en cours (2023), joints aux cartes grises, attestations d'assurance pour les équipements mobiliers, et factures d'achats pour les autres équipements.
- 10 Références professionnelles : l'ordre des attestations de bonne exécution valables pour les dix dernières années et mentionnant le montant et l'objet délivrés par les services adjudicateurs publics
- 11- Un extrait fiscal, filtré, datant de moins de trois mois

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont obligatoirement insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, l'objet d'avis d'appel d'offre ainsi que la mention selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une enveloppe scellée, anonyme et comportant la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

Les offres sont déposées au service d'équipement de la commune de ouled dahmane

La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>e</sup> jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, à partir à 13.30 à 13.45 de matin.

Les candidats ou les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 13.45 au siège de la commune de ouled dahmane.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours + 15 jours à partir de la première parution du présent AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES dans les journaux nationaux.

L'EXPRESS DU 10/07/2023

ANEP : N° 2316017058

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations... Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : **023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service public : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : [redaction.mehdaoui1969@gmail.com](mailto:redaction.mehdaoui1969@gmail.com)

Suivez-nous sur : [www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)

Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

# Intelligence artificielle/Guterres : «Une réglementation est nécessaire pour que l'IA bénéficie à tous»

**Le développement de l'intelligence artificielle, ou IA, «pour le bien de tous» nécessite des garde-fous fondés sur les droits de l'homme, la transparence et la responsabilité, a déclaré jeudi le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres.**

Il a souligné que l'IA doit profiter à tous, y compris au tiers de l'humanité qui est encore hors ligne, et a insisté sur la nécessité de trouver de toute urgence un consensus sur ce que devraient être les normes directrices pour le déploiement de l'IA. Le chef de l'ONU s'exprimait lors du sommet «AI for Good» (IA pour le bien) organisé à Genève par l'Union internationale des télécommunications (UIT), réunissant gouvernements, société civile, agences des Nations Unies, innovateurs en intelligence artificielle et investisseurs. L'événement explore les moyens d'utiliser l'IA pour aider le monde à atteindre les objectifs de développement durable (ODD). La Secrétaire générale de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin, a appelé à une coopération mondiale pour «garantir que l'IA atteigne son plein potentiel, tout en prévenant et en atténuant les dommages». À mi-parcours de l'échéance que l'humanité s'est donnée pour atteindre les ODD, le monde est sorti des rails, a dit



la cheffe de l'UIT, et utiliser l'IA pour accélérer les progrès est désormais «notre responsabilité». Dans un scénario idéal, Mme Bogdan-Martin a déclaré que nous serions en mesure d'exploiter avec succès l'IA pour trouver des remèdes contre des maladies comme le cancer et la maladie d'Alzheimer, intensifier la production d'énergie propre et aider les agriculteurs à augmenter les rendements des cultures. Mais un avenir dystopique est également possible, dans lequel l'IA détruirait des

emplois et permettrait une propagation incontrôlable de la désinformation, dans lequel seuls les pays riches récolteraient les bénéfices de la technologie, a déclaré la Secrétaire générale de l'UIT. Plus tôt cette année, le chef des droits de l'homme de l'ONU, Volker Türk, avait mis en garde contre les progrès rapides et incontrôlés de l'IA générative. Il avait affirmé que «l'action humaine, la dignité humaine et tous les droits de l'homme sont gravement menacés», appelant les



gouvernements et les entreprises à inclure des considérations concernant les droits humains dans le développement de la technologie. La cheffe de l'UIT a souligné que le Sommet sur l'IA se tenait à un moment «historique» où il est crucial de faire pression pour une gouvernance de l'IA et d'assurer son déploiement inclusif, sûr et responsable. Plus de 50 robots sont présents au Sommet dans le cadre d'une exposition «Robotics for Good» (La robotique pour le bien). Leurs inventeurs

devaient démontrer comment les robots peuvent soutenir la santé des personnes, fournir des services éducatifs, aider les personnes handicapées, réduire les déchets et aider les interventions d'urgence en cas de catastrophe. Un certain nombre de robots humanoïdes sont présentés comme des «conférenciers» lors de l'événement et leurs capacités en tant que soignants et compagnons pour les personnes âgées devaient être présentées.

In un.org

## Relations Tunisie-Libye : Saïed et Dbeibeh discutent de migration irrégulière et des efforts communs pour en venir à bout

Le président tunisien et le chef du gouvernement d'union nationale libyen ont eu un échange téléphonique, mardi, selon un communiqué de la présidence de la République tunisienne. Le président tunisien Kais Saïed a évoqué avec le chef du gouvernement libyen d'union nationale, Abdul Hamid Dbeibeh, la question de la migration irrégulière et la nécessité de conjuguer les efforts pour y apporter des solutions rapides. C'est ce qui ressort d'un échange téléphonique, tenu mardi, entre Saïed et Dbeibeh, selon un communiqué de la présidence tunisienne, qui ne mentionne pas la partie à l'origine de l'appel. "Un certain nombre de questions ont été abordées au cours de cet entretien, notamment le phénomène de la migration irrégulière et la nécessité de déployer des efforts concertés pour y apporter des solutions rapides", indique le communiqué. Selon le président Saïed, "la solution (au phénomène de la migration) ne peut être que le fruit d'un effort collectif de tous les pays concernés". Il a souligné "la nécessité d'organiser une réunion au sommet entre toutes les parties pour éradiquer les causes de la migration irrégulière, avant de s'attaquer aux conséquences, qui ne cessent de s'aggraver de jour en jour". La présidence tunisienne a indiqué que l'entretien téléphonique a également porté sur les relations entre la Tunisie et la Libye et sur la

volonté commune de les développer dans tous les domaines. La Tunisie a récemment connu une augmentation remarquable des flux migratoires irréguliers vers l'Europe, notamment vers les côtes italiennes, en raison des répercussions de

la crise économique et politique dans ce pays et dans un certain nombre de pays de la région. À la mi-juin, lors d'une visite en Tunisie, les ministres français et allemande de l'intérieur, Gerald Darmanin et Nancy Faeser, ont annoncé que leurs pays

fourniraient une assistance d'environ 26 millions d'euros à la Tunisie, afin de l'aider à lutter contre le phénomène de la migration irrégulière.

Par Adel Bin Ibrahim  
Bin Elhady Elthabti

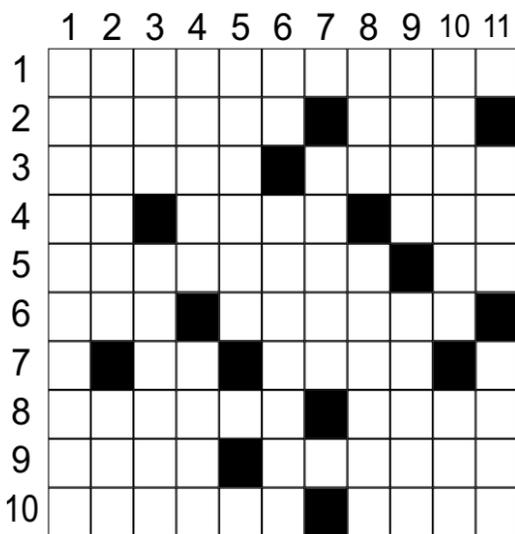
## Soudan : Abdelfattah Al-Burhan souhaite que le Soudan du Sud accueille des pourparlers de paix

Dafallah al-Haj, envoyé du chef d'état-major de l'armée soudanaise, a été reçu par le président Salva Kiir à Juba, la capitale du Soudan du Sud. Le Soudan du Sud est le lieu idoine pour des pourparlers de paix visant à mettre fin au conflit au Soudan, estime l'envoyé du général Abdelfattah al-Burhan, chef d'état-major de l'armée soudanaise. Le gouvernement soudanais est convaincu que Salva Kiir, Président du Soudan du Sud, peut assurer une médiation pour mettre fin au conflit, a déclaré Dafallah al-Haj, dépêché à Juba par Abdelfattah al-Burhan. Les deux pays entretiennent de solides relations et le gouvernement soudanais pense que Salva Kiir peut contribuer à ramener la paix et la stabilité au Soudan, a-t-il déclaré aux journalistes à l'issue de la rencontre qu'il a eu, lundi, avec le président du Soudan du Sud. "Le problème au Soudan est une ques-

tion d'ordre interne et aucun pays ne devrait tirer parti de cette situation", a-t-il ajouté. Plus de 600 personnes ont été tuées au Soudan depuis le déclenchement des hostilités, le 15 avril dernier, entre l'armée et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) dans la capitale Khartoum et ses environs. Al-Haj a affirmé que l'armée soudanaise aspirait à la paix et ne souhaitait pas porter atteinte aux civils. Deng Dau Malek, ministre des affaires étrangères par intérim du Soudan du Sud, a déclaré que l'Union africaine, les Nations unies et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont confié au président Kiir la responsabilité d'amener les parties belligérantes à la table des négociations. Il a ajouté que Salva Kiir s'était déclaré disposé à se rendre à Khartoum pour des pourparlers de paix, si l'aéroport de

la capitale soudanaise était à nouveau opérationnel. Un désaccord est apparu ces derniers mois entre l'armée soudanaise et les FSR, au sujet de l'intégration de ces dernières au sein des forces armées, une condition essentielle de l'accord de transition conclu entre les groupes politiques soudanais et l'armée du pays. Le Soudan n'a plus de gouvernement effectif depuis octobre 2021, date à laquelle les militaires ont destitué le gouvernement de transition du premier ministre Abdalla Hamdok et décrété l'état d'urgence, une décision qualifiée de "coup d'État" par les forces politiques du pays. La période de transition au Soudan, qui a débuté en août 2019 après l'éviction de l'ancien président Omar al-Bashir, était censée se terminer par des élections au début de l'année 2024.

Par Agence Anadolu



**Horizontalement**

- 1- Sismothérapie. 2- Coupure de mot - Pour être d'accord. 3- Passée au four - N'en peut plus. 4- Dans - Empereur déchu - Aride.
- 5- Ne pas confondre avec précipitations - Contracté. 6- Déesse marine - Entre les vagues. 7- Révolution - De même. 8- Se ressemblent - Peiner. 9- Ville d'Italie - Obstiné.
- 10- Tamises - Vendit son droit d'aînesse.

**Verticalement**

- 1- Crustacés d'eau douce. 2- Propre au lion - Essaya. 3- Point de côté - Tartines.
- 4- Non crue - Désavoués. 5- Natte. 3- Note - Bien installées. 7- Ville de France. 3- Faux quand il est amovible - Somme.
- 3- Siffles - Touchées. 10- Volatile - Grecque. 11- Bouclier - Premier mot.

**4x4** Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

<p><b>Idolatre</b> <b>Idolâtre</b> <b>Idolâtre</b> <b>Idaulâtre</b></p>	<p><b>Iguloo</b> <b>Igloo</b> <b>Iglau</b> <b>Iglo</b></p>
<p><b>Incombustible</b> <b>Incombustible</b> <b>Incombustible</b> <b>Incombustible</b></p>	<p><b>Aimantation</b> <b>Aimantation</b> <b>Aimantation</b> <b>Émantation</b></p>

	PINCEAU À BARBE FLÉCHIRA	DEVISE NIPPONE SANS SE PRÉSENTER	ARRIÈRE DU PIED DE LA CAMPAGNE	CADEAU	ACTIONNÉ BELLE SAISON	GRANDE RUE IL SE TERRE EN TERRE	ÉCRA-BOUILLÉ
1							
2				LIVRE OU TABLEAU BIEN MARQUÉ			
3							
4	DÉCOM-MANDAIT UN REN-DEZ-VOUS MANIE					ET LE RESTE ROUSPÉTA	
5							
6			BLOC DE PIERRE SAM (INVERSÉ)		ALLER SANS BUT GONFLER SAUCE		
7							
8	CHANSON SENTIMENTALE DÉLICE				PAS ACQUIS	DIEU ÉGYPTIEN LE SOLEIL S'Y LÈVE	
9				ENLEVÉES LES POILS ARAB UNI			
10	AU MOINS 24 MOIS CAUSÉ DU TORT		FRUIT EXOTIQUE CONDUIT				ELLE EST PARFOIS SANS ISSUE
			ESPIÈGLE DOMAINE DE SATAN			PETIT ÉCRAN FLEUVE DE COLOGNE	IL IMITE LE DIAMANT
	SURPRISES CHEVILLE AU GOLF MONOTONE POUR UNE VOIX			CONSOM-MER CEINTURERA		DÉLICE DE MOLOSSE UN HUN	
						DÉTESTE CRI DE GOURMAND	
	BREUVAGE NOIR	GROUPIE FROISSÉES		COPIER COUP DANS L'EAU			
			COURSE RAPIDE PERDRE				FERTILE
	IMAGINAIRE SANS INÉGALITÉ				MOT VACHE	CONIFÈRES ÉDUQUA	
			BOUGON-NÉS				
	NÉE DERNIER DE CLASSE				PLAN D'EAU EFFET COMIQUE		BRAME
			ASILE MONTA-GNARD RÉGLE DOUBLE			MÉTAL PRÉCIEUX ALTESSE ROYALE	
	PRENDRE LE SEIN ESTIMERAS LE POIDS			CIGARE CUBAIN			
					SUR-VEILLANT		

## BIFFE-TOUT

**EN 9 LETTRES :**  
Instrument de musique à cordes

CANTALOUPE	INFUSION	SALAGE
CAPUCIN	INTERACTIF	STÉROÏDE
CHANSON	ISOMÉTRIE	SUBALTERNE
CORBEILLE	JÉRÉMIADÉ	SURMONTÉ
CRIBLER	JONGLEUSE	TARTE
DÉCAPEUSE	MÉDAILLON	TRAVERS
DICTON	OSSEMENTS	TRÉFLE
DIPLÔME	PARENTHÈSE	TRÉPAS
ÉCLAIR	POURRI	TRILINGUE
ÉGÉRIE	PRAGUOISE	TRITON
ÉTOURDERIE	PRESSE	VANILLE
FÛTISTE	PRÉTENDU	VÉLOCE
FUGUER	PSEUDONYME	VIEILLI
GARNISON	PURETÉ	VIVALDI
GONG	RATIBOISER	VULGAIRE
GRADUEL	RIFIFI	ZIEUTER
GRAVIER	RING	
MAGE	ROUGEOLE	

Word search grid containing various words from the crossword and other puzzles.

### SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

**MOTS FLECHES**

**HORIZONTALLEMENT**  
AVANTGARDISTE - ENDUREE - BEAU - AUTO - ERIGER - GIRL - INERTE - AL - MISE - LAINE - EPILANT - LEVA - ASE - LISES - SOU - LIEN - RIC - ABER - ETRENNES - ASIE - RAS - AM - SINISTROSE - BU - ROSSEE - OM - DISNEY - ESSAI - IO - AIR - ILES - LINCEUL - AGIRA - REEL - LOUN - IN - CASSURE - XERES -

**VERTICALEMENT**  
AVEUGLES - BAMBI - IRA - ANTI - PELES - USI-NES - ENDORMI - IRIS - NOCES - TU - LILLE - EIRE - ELU - OGRE - SAINE - NOYAU - AERIENS - TRIS - ILLE - FREIN - TERRASSER - GEL - SIESTER - AIX - LIBERAL - ON - RESI-GNE - SERTIES - NEO - ALI - OTA - ENVOIE - SOIERIE - EUS - EAU - STEM - SANS.

**MOTS CROISES**

**HORIZONTALLEMENT**  
1- GRENOUILLES 2- RENES - GAINÉ 3- DEMAN-DENT 4- THE - ORE - RUT 5- TATENT - PAYE 6- TUDIEU - AR 7- BETES - ROI 8- QUE - SALES 9- SI - NET - AN 10- IL - SESSEINS.

**VERTICALEMENT**  
1- GRATTE - QUI 2- RE - HA - BU 3- ENDETTEES 4- NEE - EUT - ID 5- OSMONDES 6- ARTISANS 7- IGNE - LES 8- LAD - PURETE 9- LIERA - OS 10- ENNUYAI - AN 11- SETTER - ANS.

**4x4** Rapiècement - Convexité Effritement - Exhaussement

**BIFFE-TOUT : PENICILLIUM**

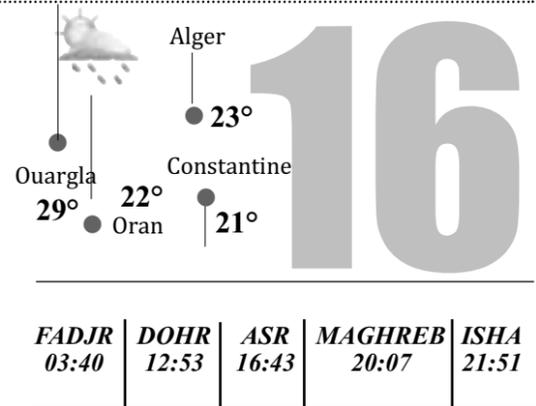
INCENDIE À EL MÉNIAË

## CENT PALMIERS ET VINGT ARBRES FRUITIERS DÉTRUITS PAR LE FEU

Pas moins de cent palmiers et une vingtaine d'arbres fruitiers ont été détruits dans un incendie qui s'est déclaré suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane à l'intérieur d'une habitation adjacente aux palmeraies de la ville d'El-Méniaïa, ont rapporté hier dimanche les ser-

vices de la Protection civile. Les équipes de la Protection civile ont pu maîtriser l'incendie qui s'est déclaré samedi, appuyés par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de l'Office national de l'assainissement et des services de la commune d'El Méniaïa,

a déclaré à l'APS le directeur de la Protection civile de la wilaya, le commandant Kadaoui Nasreddine. Une superficie de 4,515 ha de broussailles a été également ravagée par le feu, mais aucune perte humaine n'a été signalée, a fait savoir le même responsable.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 10 JUILLET 2023 // N°594 // PRIX 20 DA

HYDROCARBURES

## Sonatrach signe plusieurs contrats avec le français Total

**Le groupe Sonatrach a signé, hier, avec le groupe français Total Energies deux contrats d'hydrocarbures, l'un portant sur l'extension des engagements contractuels pour la vente/achat de GNL ainsi qu'un protocole d'accord dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables.**

Ces contrats ont été signés au siège de Sonatrach par le P-DG du groupe, Toufik Hakkar, et le P-DG de Total Energies, Patrick Pouyanne, en présence du secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines et des cadres des deux entreprises. Les deux contrats d'hydrocarbures concernent les champs d'exploitation opérés en partenariat à Tin Fouyé Tabankort TFT II et TFT Sud et permettront de faire bénéficier les deux contractants de dispositions prévues dans la nouvelle loi des hydrocarbures 19-13, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de signature. Le contrat TFT II prévoit des investissements de développement de 332 millions de dollars, permettant de récupérer 43 milliards de m<sup>3</sup> de gaz, 4,3 millions de tonnes de condensat et 5,7 millions de tonnes de GPL. Aussi, les investissements de développement du second contrat, TFT Sud, sont estimés à 407



millions de dollars, permettant la récupération de 11,5 milliards de m<sup>3</sup> de gaz, 1,3 million de tonnes de condensat et 1,6 million de tonnes de GPL. Ainsi, la production combinée des deux périmètres TFT II et TFT Sud dépassera les 100.000 barils équivalent pétrole par jour à l'échéance 2026 contre une production actuelle d'environ 60.000 de barils équivalent pétrole par jour, selon la Sonatrach. Les accords signés dans le domaine du GNL concernent l'extension des engagements contractuels liant Sonatrach et Total Energies pour la vente/achat de GNL. A travers ces accords, « les deux parties confirment et consolident leur partenariat commercial qui leur permet de jouer un rôle capital dans l'approvisionnement en gaz du marché français et européen, en contribuant à la sécurité énergétique des consommateurs ».

Les deux P-DG ont procédé

également à la signature d'un protocole d'accord dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables, concrétisant « la volonté des deux groupes à étendre leur partenariat vers le domaine du développement durable et de la préservation de l'environnement, et s'inscrivant ainsi pleinement dans la politique nationale de transition énergétique », selon les explications données à l'occasion. Ce protocole d'accord ouvre la perspective de développement de nombreux axes de coopération relatifs à la transition énergétique dont notamment les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire et éolienne, l'hydrogène bas carbone ainsi que la réduction et la valorisation des gaz torchés. « Les deux groupes ayant pleine conscience des enjeux environnementaux et des enjeux de diversification des sources d'énergies, confirment leur engagement à jouer un rôle

majeur dans la transition vers un modèle énergétique durable et plus respectueux de l'environnement, en œuvrant au développement de nouvelles énergies, à travers le partage d'expérience dans le développement de projets, la recherche, le développement et l'innovation technologique », souligne un communiqué rendu public par Sonatrach à cette occasion.

M. Hakkar a souligné que ces nouveaux accords entre Sonatrach et Total Energies démontrent « la forte relation qui lie les deux groupes », qualifiant les deux contrats TFT II et TFT Sud de « signe très fort, pour notre domaine minier, mais aussi pour la nouvelle loi des hydrocarbures 19-13 ». De son côté, le P-DG de Total Energies s'est dit « très heureux et satisfait » de la signature de ces accords avec Sonatrach, saluant « le soutien apporté par la nouvelle loi sur les hydrocarbures pour l'accélération de la mise en valeur des ressources naturelles de l'Algérie ». Soulignant le « besoin croissant au gaz algérien », naturel et liquéfié, notamment avec les bouleversements que vit le marché européen de l'énergie, M. Pouyanne a insisté sur la consolidation du « partenariat stratégique » entre son groupe et Sonatrach, notamment dans le développement du gaz, son exportation vers l'Europe et les énergies renouvelables.

Y.B.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS DE DONNEURS DE SANG  
**DR ABDELMALEK SAYEH EN EST ÉLU PRÉSIDENT**

Dr Abdelmalek Sayeh a été élu, hier à Rome, président de la Fédération internationale des organisations de donneurs de sang, et ce, à l'issue d'une Assemblée générale ordinaire. Il assumait, depuis 2017, les charges de Secrétaire général de la Fédération, au sein de laquelle il représentait l'Algérie en sa qualité de président de la Fédération nationale de donneurs de sang.

R.N.

APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS

**ALGÉRIE TELECOM LANCE UN SITE EN LIGNE**

Algérie Telecom a annoncé hier le lancement d'une plateforme électronique d'apprentissage de l'anglais, baptisée EduGato. Selon Algérie Telecom, la plateforme contient un test d'évaluation pour le niveau, un programme complet et interactif pour tous les niveaux. Il contient également une bibliothèque de leçons et de vidéos éducatives, avec la possibilité d'apprendre grâce à l'application disponible sur Android et IOS.

R.N.

**L'ETUSA MET EN PLACE TROIS LIGNES POUR ASSURER LE TRANSPORT À LA PROMENADE DES SABLETTES**

Dans un communiqué rendu public hier, l'ETUSA a annoncé avoir mis en place trois lignes pour assurer le transport des estivants à la promenade des Sablettes à Alger à l'occasion de la saison estivale 2023. Il s'agit de la ligne 125 assurant la desserte entre Bachdjerah et la promenade des Sablettes. La ligne 126 assurant la liaison entre la place du 1<sup>er</sup>-Mai et la promenade des Sablettes et la ligne 127 qui relie la place des Martyrs à cette destination.

R.N.

PROGRAMME «ALGERIA MODEL UNITED NATIONS»

## Former des futurs leaders

Le programme «Algeria Model United Nations» lancé, hier, au siège de l'Institut supérieur des sciences a pour objectif de former des futurs leaders dans tous les secteurs. Il est destiné aux étudiants, aux diplômés et aux porteurs de projets. «Ce programme est une sorte de simulation de celui des Nations unies et des organisations internationales pour encourager

l'émergence de jeunes diplomates dans différents domaines», a expliqué le fondateur du programme, Djalil Arif. «Il ne s'agit pas seulement de former les jeunes sur les techniques de la diplomatie dans la sphère politique, mais économique aussi pour qu'ils apprennent surtout à prendre la parole en public dans leurs secteurs», a-t-il ajouté. Ce pro-

gramme initié dans différentes universités à l'étranger propose une série de formations intenses de quatre jours sur la communication interpersonnelle, sur les méthodes d'animation et d'intervention dans les débats, la rédaction technique, les négociations entrepreneuriales, le montage des projets... «Des formations également sur le développement

durable, l'environnement, la résolution des conflits... Le but est de renforcer notamment le leadership chez les jeunes pour un avenir durable», a-t-il renchéri. Il s'agit aussi de favoriser la création d'un réseautage national au sein duquel les jeunes de différents horizons se regroupent, communiquent et interagissent.

Y.B.